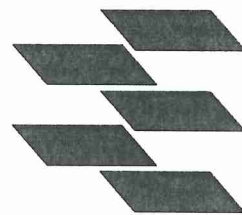


(DOCUMENT DE TRAVAIL – Version du 18 octobre 2011)

**GUIDE D'ÉVALUATION ET QUESTIONNAIRE**

**PRÉPARÉ PAR LE**

**COMITÉ AD HOC DU SÉNAT ACADÉMIQUE SUR L'ÉVALUATION ET LA FORMULATION DE  
RECOMMANDATIONS SUR LA VIABILITÉ DE CERTAINS PROGRAMMES**



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
**EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN**

## TABLE DES MATIÈRES

### I Introduction

### II Preamble

- 1) Buts et objectifs actuels du programme
- 2) Historique du programme et son évolution dans l'institution notamment à la suite des diverses évaluations externes
- 3) Évolution de la discipline au cours de la dernière décennie
- 4) Défis et obstacles rencontrés au fil des années
- 5) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

### III Critères pour juger de la pertinence sociale du programme en lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton

- 6) Types d'emplois / carrière des finissantes et finissants
- 7) Besoins de la société auxquels ce programme répond
- 8) Contribution de la recherche à l'avancement des connaissances et au développement social, économique et culturel de la société
- 9) Engagement citoyen des étudiantes/étudiants et finissantes/finissants à la diffusion et vulgarisation des connaissances et au développement social, économique et culturel de la société
- 10) Services à la collectivité du corps professoral
- 11) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

### IV Qualité et rendement du programme selon des critères et indicateurs précis

- 12) Taux annuel des diplômées et diplômés du programme par rapport à l'ensemble des diplômés à l'UdeM
- 13) Données comparatives du taux annuel des diplômées et diplômés du programme dans d'autres universités canadiennes
- 14) Commentaires sur les résultats et tendances des taux annuels des diplômées et diplômés des programmes ciblés
- 15) Ratio annuel des diplômées et diplômés par programme
- 16) Ratio d'inscriptions par crédits enseignés
- 17) Ratio annuel d'offre de cours à option dans le programme
- 18) Ratio de cours de 1<sup>er</sup> cycle livrés par des chargées et chargés de cours (3 tableaux pour refléter les niveaux)
- 19) Ratio de cours de 2<sup>e</sup> cycle livrés par des chargées et chargés de cours
- 20) Ratio d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeures et professeurs à temps plein

- 21) Données historiques sur le nombre de professeures et professeurs par campus
- 22) Profil actuel du corps professoral de la discipline dans chaque campus
- 23) Allocation des autres ressources humaines à la discipline
- 24) Coût marginal du programme en crédits-professeur
- 25) Taux de placement/Taux de poursuite des études des diplômées et diplômés
- 26) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

#### **V Relation avec les autres programmes de l'Université de Moncton**

- 27) Exigences d'admission au programme de maîtrise
- 28) Nombre d'étudiants hors-discipline inscrits aux cours disciplinaires
- 29) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

#### **VI Rayonnement de la recherche et lien avec les études supérieures (5 dernières années)**

- 30) Contributions avec comité de lecture
- 31) Subventions obtenues
- 32) Autres contributions à la RDC (prix, distinctions, etc...)
- 33) Brevets
- 34) Circonstances particulières ayant influencé la progression des travaux RDC
- 35) Nombre d'étudiantes et d'étudiants au Baccalauréat embauchés par des professeurs ou professeurs afin de les intégrer à leurs recherches
- 36) Nombre d'étudiantes et d'étudiants à la Maîtrise embauchés par des professeures ou professeurs
- 37) Activités étudiantes de recherches et de communications
- 38) Facilité d'accès des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton aux programmes de Maîtrise des autres universités
- 39) Nombre d'étudiantes et d'étudiants de l'intérieur et de l'extérieur attirés aux programmes de 2<sup>e</sup> cycle de l'Université de Moncton
- 40) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

#### **VII Forces et faiblesses du programme et ses perspectives de développement**

- 41) Vision de l'unité quant aux perspectives d'avenir et de développement du programme

## I Introduction

Le 29 octobre 2010, le Sénat académique adopte la mise sur pied d'un Comité ad hoc sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes (ci-après désigné le Comité) en réponse à la recommandation 4 du Comité ad hoc du Sénat académique sur la viabilité des programmes. Conformément aux critères établis par le Sénat, l'évaluation doit cibler en priorité les programmes affichant un faible nombre de diplômés et diplômés au cours des dix dernières années, débutant avec les programmes de baccalauréat spécialisés ou avec spécialisation avec « moins de 3 diplômés par année en moyenne » et les programmes de maîtrise avec « une moyenne inférieure à 1,5 diplômés par année ».

Dans le sillage de cette décision, le Comité a reçu le mandat de faire l'évaluation de ces programmes et de présenter des recommandations sur leur viabilité au Sénat académique. Afin de porter le diagnostic le plus exact possible sur la situation de chaque programme, le Comité entame la première étape de sa démarche en soumettant un questionnaire aux unités responsables de ces programmes. Ce questionnaire renferme une série de questions préparée par le Comité sur le fond des cinq grands paramètres adoptés par le Sénat académique à sa réunion du 29 octobre 2010 :

1. La pertinence sociale du programme et son lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton.
2. La qualité et le rendement du programme selon des indicateurs précis (p. ex. : taux de placement des diplômés et diplômés, nombre de cours optionnels offerts, nombre de diplômés et diplômés, nombre d'inscriptions au programme et aux cours, allocation des ressources, etc...).
3. La relation avec les autres programmes.
4. Le rayonnement de la recherche et le lien avec les études supérieures.
5. Les forces et faiblesses du programme, en tenant compte de ses perspectives de développement.

Le présent document se veut un Guide d'évaluation et questionnaire qui précise les informations à fournir dans le cadre de l'étude. L'approche des questions est multidimensionnelle et la nature des informations recherchées est à la fois quantitative et qualitative. En plus de recueillir des données et renseignements liés aux paramètres ci-dessus, le Comité vous invite à lui transmettre toutes autres informations utiles et pertinentes qui lui permettront d'évaluer la viabilité de votre programme. Vous constaterez que certaines des informations recherchées sont déjà fournies dans le Guide d'évaluation et questionnaire (e.g. Tableaux 1, 3, 4, 5, 6a, 6b, 6c, 13, 15 et 18). Les tableaux présentent l'état de la situation pour l'ensemble des programmes à l'étude et les données qui s'y trouvent seront prises en compte lors de l'évaluation de votre programme. Le Comité estime que vous pourriez tout de même profiter de ces informations dans le cadre des autres questions que vous aurez à répondre.

En plus du Guide d'évaluation et questionnaire, le Comité a préparé un Formulaire-réponses que vous pouvez télécharger et dans lequel on vous



demande d'inscrire vos réponses. Chaque question est suivie d'un tableau ou d'un encadré pour inscrire vos réponses; n'hésitez pas à ajuster l'espacement du texte ou la mise en page au besoin.

Quelques précisions sur le processus d'évaluation et l'échéancier :

- i. Sauf indication contraire, toutes les données sont, ou doivent être, le reflet de l'ensemble du réseau c'est-à-dire la somme des données des trois constituantes.
- ii. Le Comité vous invite à retourner le *Formulaire-réponses* dûment rempli au président du Comité, Jean-François Richard, en version électronique à l'adresse [jean-francois.richard@umoncton.ca](mailto:jean-francois.richard@umoncton.ca) dans un délai de trois mois, au plus tard le (date à définir).
- iii. Une fois les formulaires reçus, le Comité fera l'étude des dossiers à la lumière des paramètres d'examen ci-dessus et à l'aide d'une grille d'évaluation fondée sur des critères liés à ces paramètres.
- iv. Au besoin, le Comité organisera des rencontres avec les unités lorsque des précisions additionnelles s'avèrent nécessaires.
- v. Les recommandations préliminaires du Comité seront soumises aux unités pour leur rétroaction. Celles-ci seront invitées à faire part de leurs commentaires par écrit au Comité dans les 30 jours.
- vi. Le Comité se penchera sur ces rétroactions avant de préparer ses recommandations finales et les commentaires de l'unité seront inclus dans le rapport final du Comité au même titre que les autres données ayant fait partie de l'étude.
- vii. Le Comité mettra à la disposition de la communauté universitaire un document de référence qui pourra être consulté sur le site web de l'Université à l'adresse (URL à définir). Il contiendra l'ensemble des données statistiques et informationnelles qui ont alimenté la réflexion du Comité sur la viabilité des programmes étudiés.
- viii. Le rapport final du Comité devrait normalement être présenté au Sénat académique douze à quinze mois après le lancement du processus dans les unités.
- ix. Pour toute question concernant l'évaluation, n'hésitez pas à communiquer avec le président du Comité, Jean-François Richard, à l'adresse [jean-francois.richard@umoncton.ca](mailto:jean-francois.richard@umoncton.ca).

Merci de votre engagement et de votre diligence à donner suite à cette requête.

## II Préambule

Dans un premier temps, veuillez broser un bref tableau du contexte dans lequel le programme a évolué depuis ses débuts; résumer le tout en traitant notamment des points suivants :

- 1) **Buts et objectifs actuels du programme**
- 2) **Historique du programme et son évolution dans l'institution notamment à la suite des diverses évaluations externes**
- 3) **Évolution de la discipline au cours de la dernière décennie**
- 4) **Défis et obstacles rencontrés au fil des années**
- 5) **Toute information additionnelle ou renseignements pertinents liés à la section II**

## III Critères pour juger de la pertinence sociale du programme en lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton

Cette section cherche à élucider les éléments qui contribuent à la pertinence sociale de votre programme en lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton décrites ci-dessous.

### Mission

L'Université de Moncton est une institution à trois constituantes exclusivement de langue française. Elle est reconnue en Acadie et dans la Francophonie pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche et sa contribution au développement de la société acadienne et universelle.

Pour ce faire,

- a. elle fournit à la population acadienne et à la francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité;
- b. elle contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir; et,
- c. elle participe au développement et à l'épanouissement de la société, grâce aux services à la collectivité offerts par les membres de la communauté universitaire.

### Vision

L'Université de Moncton aspire à devenir la meilleure parmi les universités généralistes de taille comparable dans la Francophonie. Ses diplômées et diplômés joueront un rôle de chefs de file dans leur société.

### Valeurs

L'étudiante et l'étudiant étant au centre de ses préoccupations, l'Université de Moncton, dans ses trois constituantes, souscrit aux valeurs suivantes qui guideront les décisions et les actions des membres de la communauté universitaire :

**Accessibilité.** Elle maintient une politique d'accès à une formation universitaire de qualité en français, tout en conservant des critères d'admission rigoureux et un programme enrichi de bourses et d'aide financière permettant de recruter des étudiantes et étudiants en provenance du Nouveau-Brunswick, des autres provinces canadiennes ainsi que des autres pays.

**Compétence du personnel.** Afin de recruter et retenir un personnel hautement compétent, elle favorise un environnement stimulant pour l'enseignement, la recherche et la création.

**Formation de qualité.** Elle offre aux trois cycles d'études, une formation pertinente et stimulante de qualité et au diapason d'une société mondiale en perpétuelle transformation afin que les diplômées et diplômés puissent apporter une contribution à leurs communautés d'appartenance et à la société en général; à cet égard, elle maintient un programme d'accueil et d'encadrement des étudiantes et étudiants.

**Ouverture sur le monde.** Elle s'ouvre sur le monde notamment par l'accueil d'une population étudiante internationale, par des programmes de mobilité étudiante, par des programmes d'échange pour le personnel enseignant, par l'internationalisation des cursus d'études et par l'offre de programmes de formation dans les autres pays de la francophonie.

**Excellence en recherche, développement et création.** Elle soutient l'excellence en recherche, tant dans les domaines traditionnels que ceux en émergence, qui se mesure à des normes internationales et elle appuie les activités de développement et de création.

**Engagement communautaire.** Tout en respectant les principes éthiques qui régissent le développement, elle tisse des liens avec la communauté qu'elle dessert et arrime ses actions avec celle-ci en s'insérant dans des activités économiques,



communautaires et culturelles; de plus, elle facilite le transfert des connaissances et des technologies et incite le développement de partenariats dans divers secteurs d'activités.

**Liberté universitaire.** Elle sauvegarde et protège le principe de liberté universitaire et d'autonomie intellectuelle et procure des occasions pour stimuler la pensée critique ainsi que des débats sur des questions universitaires et sociales.

**Équité.** Elle privilégie l'équité dans la conduite des affaires universitaires.

**Imputabilité et transparence.** Elle met en place des pratiques de gestion transparente et responsable et favorise la consultation participative dans un esprit de collégialité afin d'assurer la qualité des programmes d'enseignement et de recherche.

**Respect de l'environnement.** Dans son fonctionnement et dans ses activités - y compris celles qui ont trait à l'enseignement, à la recherche et au service à la collectivité - elle vise le développement durable et favorise des pratiques écologiques.

Imprégné de ces principes, le Comité a adopté la définition suivante de « **Pertinence sociale d'un programme** » pour vous aider dans votre réflexion.

**Pertinence sociale du programme :** *la contribution du programme, de son corps professoral, de ses étudiantes et étudiants, et de ses finissantes et finissants à l'avancement des connaissances, à leur diffusion et vulgarisation ainsi qu'au développement social, économique et culturel de la société, particulièrement de la société acadienne.*

Afin de faire la démonstration de la pertinence sociale de votre programme, veuillez fournir les informations pertinentes pour chacun des critères ci-dessous :

6) **Types d'emplois / carrières des finissantes et finissants**

7) **Besoins de la société auxquels ce programme répond**

8) **Contributions de la recherche à l'avancement des connaissances et au développement social, économique et culturel de la société, particulièrement de la société acadienne**



9) **Engagement citoyen des étudiantes/étudiants et finissantes/finissants à la diffusion et la vulgarisation des connaissances ainsi qu'au développement social, économique et culturel de la société, particulièrement de la société acadienne**

10) **Services à la collectivité du corps professoral**

11) **Toute information additionnelle ou renseignements pertinents liés à la section III**

#### IV Qualité et rendement du programme selon des critères et indicateurs précis

Le Comité désire obtenir certaines informations pour déterminer la qualité et le rendement de votre programme. Cette section s'appuie surtout sur des données de nature quantitative. Vous constaterez que certaines données sont déjà complètes et que les tableaux les affichant regroupent les données de tous les programmes à l'étude (ci-après appelés « programmes ciblés »). Quant aux autres renseignements recherchés, nous estimons que votre unité est plus en mesure de nous les fournir.

12) **Taux annuel des diplômés et diplômées du programme par rapport à l'ensemble des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton**

Le tableau 1 affiche la proportion des finissantes et finissants de l'Université qui obtiennent à chaque année un diplôme dans l'un des 22 programmes ciblés. Le but du tableau est d'illustrer la tendance du taux de diplômés depuis 10 ans. Le total des diplômés de l'Université de Moncton se trouve à la dernière ligne du tableau.

Vous n'avez pas à répondre à la question 12 du Formulaire-réponses puisque toutes les données des programmes ciblés de l'Université de Moncton sont fournies dans le tableau 1.

Formule utilisée : Taux annuel des diplômées et diplômés du programme =  $\frac{\text{Nombre annuel de diplômées et diplômés du programme}}{\text{Total annuel des diplômées et diplômés de l'institution}}$

**Tableau 1**  
**Taux annuels des diplômées et diplômés des programmes ciblés par rapport à l'ensemble des diplômés de l'Université de Moncton, 2001-2002 à 2010-2011**  
(Taux = Nombre annuel de diplômées et diplômés du programme / Total annuel des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton)

Programmes de baccalauréat	Diplômées/diplômés	2001-2002 à 2010-2011										Moyenne annuelle	
		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011		
Bacc. en arts visuels (orientation enseignement)		0	0	1	1	1	4	2	1	2	4	4	1,6
Taux de diplômés du programme		0,00%	0,00%	0,09%	0,09%	0,09%	0,37%	0,19%	0,09%	0,18%	0,36%	0,36%	0,15%
Bacc. appliqué en intervention touristique	Diplômées/diplômés		2	3	1	1	0	1	2	2	0	0	1,3
Taux de diplômés du programme		0,19%	0,27%	0,09%	0,09%	0,09%	0,00%	0,09%	0,18%	0,18%	0,00%	0,00%	0,12%
BA spéc. études littéraires	Diplômées/diplômés	6	1	4	2	0	1	4	0	0	1	1	1,9
Taux de diplômés du programme		0,61%	0,09%	0,36%	0,18%	0,00%	0,09%	0,37%	0,00%	0,00%	0,09%	0,09%	0,18%
BA spéc. Géographie	Diplômées/diplômés	4	6	2	2	2	3	4	0	2	1	1	2,6
Taux de diplômés du programme		0,41%	0,56%	0,18%	0,18%	0,18%	0,28%	0,37%	0,00%	0,18%	0,09%	0,09%	0,24%
BA spéc. Histoire	Diplômées/diplômés	1	2	3	0	4	1	2	3	0	4	4	2,0
Taux de diplômés du programme		0,10%	0,19%	0,27%	0,00%	0,36%	0,09%	0,19%	0,28%	0,00%	0,36%	0,36%	0,18%
BA spéc. Linguistique	Diplômées/diplômés	3	3	1	2	1	2	0	0	5	3	3	2,0
Taux de diplômés du programme		0,30%	0,28%	0,09%	0,18%	0,09%	0,19%	0,00%	0,00%	0,45%	0,27%	0,27%	0,18%
BA spéc. Philosophie	Diplômées/diplômés	1	3	0	0	3	0	1	0	0	2	2	1,0
Taux de diplômés du programme		0,10%	0,28%	0,00%	0,00%	0,27%	0,00%	0,09%	0,00%	0,00%	0,18%	0,18%	0,09%
BSc spéc. chimie (régulier et coop)	Diplômées/diplômés	4	0	4	4	2	3	3	0	2	3	3	2,5
Taux de diplômés du programme		0,41%	0,00%	0,36%	0,35%	0,18%	0,28%	0,28%	0,00%	0,18%	0,27%	0,27%	0,23%
B Sc. sociales spéc. Économie	Diplômées/diplômés	3	3	3	1	4	1	3	3	2	3	3	2,6
Taux de diplômés du programme		0,30%	0,28%	0,27%	0,09%	0,36%	0,09%	0,28%	0,28%	0,18%	0,27%	0,27%	0,24%
B Sc. sociales spéc. Sociologie	Diplômées/diplômés	4	1	2	2	1	1	1	4	2	1	1	1,9
Taux de diplômés du programme		0,41%	0,09%	0,18%	0,18%	0,09%	0,09%	0,09%	0,37%	0,18%	0,09%	0,09%	0,18%
Nombre moyen de diplômés pour les 10 programmes ciblés de baccalauréat	Diplômées/diplômés	2,89	2,10	2,30	1,50	1,90	1,60	2,10	1,30	1,70	2,20	2,20	1,94
Taux moyen de diplômés pour les 10 programmes		0,29%	0,20%	0,21%	0,13%	0,17%	0,15%	0,19%	0,12%	0,15%	0,20%	0,20%	0,18%



Programmes de maîtrise		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne annuelle
Bacc. en droit - Maîtrise en adm. des affaires	Diplômées/diplômés	2	1	2	0	1	1	0	1	0	0	0,8
Taux de diplômés du programme		0,20%	0,09%	0,18%	0,00%	0,09%	0,09%	0,00%	0,09%	0,00%	0,00%	0,07%
Bacc. en droit - Maîtrise en administration publique	Diplômées/diplômés	3	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0,6
Taux de diplômés du programme		0,30%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,09%	0,00%	0,09%	0,09%	0,00%	0,06%
Bacc. en droit - Maîtrise en environnement	Diplômées/diplômés		0	0	0	0	0	1	0	0	0	0,1
Taux de diplômés du programme			0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,09%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%
Maîtrise en droit	Diplômées/diplômés					1	1	0	1	0	1	0,7
Taux de diplômés du programme						0,09%	0,09%	0,00%	0,09%	0,00%	0,09%	0,06%
Maîtrise en français	Diplômées/diplômés	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0,4
Taux de diplômés du programme		0,10%	0,00%	0,00%	0,09%	0,00%	0,09%	0,00%	0,09%	0,00%	0,00%	0,04%
Maîtrise ès arts (histoire)	Diplômées/diplômés	2	1	0	1	0	0	1	2	2	1	1,0
Taux de diplômés du programme		0,20%	0,09%	0,00%	0,09%	0,00%	0,00%	0,09%	0,18%	0,18%	0,09%	0,09%
Maîtrise ès arts (sciences du langage)	Diplômées/diplômés					1	1	2	1	1	2	1,3
Taux de diplômés du programme						0,09%	0,09%	0,19%	0,09%	0,09%	0,18%	0,12%
Maîtrise ès arts en éducation (administration scolaire)	Diplômées/diplômés	2	2	2	0	1	1	0	0	1	5	1,4
Taux de diplômés du programme		0,20%	0,19%	0,18%	0,00%	0,09%	0,09%	0,00%	0,00%	0,09%	0,45%	0,13%
Maîtrise ès arts en éducation (enseignement)	Diplômées/diplômés	0	1	0	0	1	2	1	0	2	2	0,9
Taux de diplômés du programme		0,00%	0,09%	0,00%	0,00%	0,09%	0,19%	0,09%	0,00%	0,18%	0,18%	0,08%
Maîtrise ès arts en éducation (enseignement ressource)	Diplômées/diplômés	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,3
Taux de diplômés du programme		0,10%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,09%	0,09%	0,03%
Maîtrise ès arts (orientation)	Diplômées/diplômés	1	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0,5
Taux de diplômés du programme		0,10%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,09%	0,18%	0,09%	0,05%
Maîtrise ès sciences (chimie)	Diplômées/diplômés	2	0	2	1	2	2	0	1	3	1	1,4
Taux de diplômés du programme		0,20%	0,00%	0,18%	0,09%	0,18%	0,19%	0,00%	0,09%	0,27%	0,09%	0,13%
Nombre moyen de diplômés pour les 12 programmes ciblés de maîtrise	Diplômées/diplômés	1,56	0,50	0,60	0,30	0,58	0,83	0,42	0,75	1,08	1,17	0,78
Taux moyen de diplômés pour les 12 programmes ciblés		0,16%	0,05%	0,05%	0,03%	0,05%	0,08%	0,04%	0,07%	0,10%	0,11%	0,07%
Total des diplômés de l'ensemble des programmes à l'Université de Moncton	Diplômées/diplômés	986	1065	1110	1130	1107	1076	1080	1082	1104	1111	1065

Source: Statistiques préparées par le Registrarat de l'Université de Moncton

**13) Données comparatives du taux annuel des diplômées et diplômés du programme dans d'autres universités canadiennes**

Le but de ce critère est de faire la lumière sur les tendances qui se dessinent dans ce programme depuis dix ans dans d'autres universités canadiennes. Pour ce faire, veuillez consulter vos réseaux professionnels ou les universités directement afin d'obtenir les taux de diplômés du programme par rapport à l'ensemble des diplômés de l'institution. Bien qu'on n'impose pas de maximum, on apprécierait recevoir des données pour au moins trois universités. Une fois les informations reçues, veuillez inscrire les taux et les noms des universités sollicitées dans le tableau se trouvant à la question 13 du *Formulaire-réponses*. Aussi, prière d'y ajouter les taux de l'Université de Moncton que vous pouvez récupérer au Tableau 1 de ce *Guide d'évaluation et questionnaire* (voir question 12).

**Tableau 2**  
**Tableau comparatif du taux des diplômées et diplômés du programme chez certaines universités canadiennes, 2001-2002 à 2010-2011**  
 (Formule utilisée: Taux annuel = Nombre annuel de diplômées et diplômés du programme / Total annuel des diplômés de l'institution)

Universités	Programme	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne Annuelle
UdeMoncton												

**14) Commentaires sur les résultats et tendances des taux annuels de diplômés du programme**

Veuillez commenter l'état de la discipline et sa viabilité à la lumière des résultats et tendances rapportés dans le tableau ci-dessus.

**15) Ratio annuel de diplômées et diplômés par programme**

Le but de ce ratio est d'illustrer la proportion annuelle d'étudiants ayant obtenu un diplôme au cours des dix dernières années. C'est un ratio fondé sur la moyenne annuelle des diplômés ainsi que la moyenne annuelle d'inscriptions totales dans le programme. Le **ratio attendu** est basé sur la durée du programme. Dans le tableau 3, nous avons des programmes dont la durée normale est de 2 ans et d'autres de 4 ans. Les exposants <sup>2</sup> ou <sup>4</sup> indiquent cette durée pour chacun des programmes. En principe, un programme de 4 ans devrait avoir un ratio attendu de 25%, soit le quart des inscriptions totales qui se soldent par un diplôme à chaque année tandis que les programmes de 2 ans devraient afficher un ratio de 50%. Il s'avère toutefois que ces ratios sont rarement atteints puisqu'on compte peu de programmes où la persistance de la cohorte étudiante demeure à 100% ou que tous complètent leur programme dans les délais prévus.





Guide d'évaluation et questionnaire du Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne annuelle	Ratio de diplômés
B.Sc. sociales spéc. sociologie <sup>4</sup>	4	1	2	2	1	1	1	4	2	1	1,9	0,19
Inscriptions	11	9	6	4	8	10	16	12	10	13	9,9	
B.Sc. spéc. chimie <sup>4</sup>	4	0	4	4	2	3	3	0	2	3	2,5	0,19
Inscriptions	12	12	15	13	12	8	14	13	19	17	13,5	
<b>Programmes de maîtrise</b>												
Maîtrise en français <sup>2</sup>	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0,4	0,44
Inscriptions	2	1	1	0	0	0	1	0	2	2	0,9	
Maîtrise ès arts (histoire) <sup>2</sup>	2	1	0	1	0	0	1	2	2	1	1,0	0,19
Inscriptions	8	7	4	2	3	4	6	4	7	7	5,2	
Maîtrise ès arts (sciences du langage) <sup>2</sup>					1	1	2	1	1	2	1,3	0,25
Inscriptions				3	6	7	7	6	5	4	5,4	
Bacc. en droit - Maîtrise en adm. des affaires <sup>1 4</sup>	2	1	2	0	1	1	0	1	0	0	0,8	0,29
Inscriptions	5	6	4	2	4	4	1	2	0	0	2,8	
Bacc. en droit - Maîtrise en administration publique <sup>1 4</sup>	3	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0,6	0,21
Inscriptions	4	2	3	1	2	3	2	4	3	5	2,9	
Bacc. en droit - Maîtrise en environnement <sup>1 4</sup>												
Inscriptions	1	2	1	1	1	1	0	0	1	2	1,0	
Maîtrise en droit <sup>2</sup>					1	1	0	1	0	1	0,7	0,27
Inscriptions	2	2	3	5	3	3	2	2	1	1	2,4	
Maîtrise ès arts en éducation (administration scolaire) <sup>2</sup>	2	2	2	0	1	1	0	0	1	5	1,4	0,27
Inscriptions	7	5	4	2	3	4	4	7	10	6	5,2	
Maîtrise ès arts en éducation (enseignement) <sup>2</sup>	0	1	0	0	1	2	1	0	2	2	0,9	0,10
Inscriptions	8	8	9	10	8	7	13	10	9	5	8,7	
Maîtrise ès arts en éducation (enseignement ressource) <sup>2</sup>	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,3	0,09
Inscriptions	2	1	0	1	4	3	5	8	8	2	3,4	
Maîtrise ès arts (orientation) <sup>2</sup>	1	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0,5	0,07
Inscriptions	5	4	6	7	7	9	10	9	8	2	6,7	
Maîtrise ès sciences (chimie) <sup>2</sup>	2	0	2	1	2	2	0	1	3	1	1,4	0,15
Inscriptions	7	8	8	10	9	9	12	13	9	7	9,2	

Source : Statistiques préparées par le Registrarat de l'Université de Moncton.

<sup>1</sup> Dans le cas des programmes combinés en droit, l'étudiante ou étudiant s'inscrit dans l'autre discipline de spécialisation pendant au moins 1 année et son inscription pendant ce temps n'est pas comptabilisée à la Faculté de droit. Toutefois, pour mieux refléter l'ensemble des inscriptions au programme dans ce tableau, on regroupe les deux sources de statistiques.

<sup>2</sup> Le BAIT est un programme articulé avec le CCNB et seules les deux dernières années se font à l'UdeM. Les programmes de maîtrise sont considérés des programmes de deux ans.

<sup>4</sup> Les programmes de baccalauréat dans cette liste sont d'une durée de quatre ans. Les trois programmes combinés en droit sont d'une durée de quatre ans.

Notes :

1. Les programmes avec régime coopératif sont fusionnés avec le programme régulier pour fins de ces statistiques.

2. Deux programmes de maîtrise ne paraissent pas dans cette liste puisqu'ils n'affichent aucune inscription depuis leur dernière diplomation: la MA (économie) dont le dernier diplôme remonte à 2002 et la MS (études familiales) dont les derniers diplômés datent de 2004. Bien que les unités n'acceptent pas d'admission depuis ces dates, la suspension des admissions à ces programmes n'a jamais été adoptée officiellement par les instances autorisées, soit le Conseil de faculté ou le Comité des programmes.

### 16) Ratio d'inscriptions par crédits enseignés pour les années 2005-2006 à 2010-2011

Ce ratio illustre la moyenne d'inscrits par crédits enseignés dans les disciplines des programmes ciblés. Le ratio est calculé pour chacun des niveaux de cours suivants :

Sigles de niveaux 1000-2000

Sigles de niveaux 3000-4000-5000

Sigles de niveaux 6000 ++

La formule utilisée est la suivante:

$$\text{Ratio d'inscriptions par crédits enseignés} = \frac{\text{Moyenne annuelle d'inscrits aux cours de la discipline (par niveau)}}{\text{Moyenne annuelle de crédits enseignés dans la discipline (par niveau)}}$$

Le tableau 4 illustre la fréquentation des cours par discipline et par niveau pour l'ensemble des disciplines associées aux « programmes ciblés ». On constate qu'il peut y avoir une variation importante du ratio d'un niveau à l'autre lorsque la discipline compte peu d'inscrits dans ses propres programmes mais qu'elle doit offrir des cours de service à un nombre considérable d'étudiants hors-discipline. Le tableau 5 (par le biais des figures 1, 2, 3 et 4) illustre le classement de la discipline par niveaux pour l'ensemble des disciplines ciblées. Et afin d'ajouter une dimension supplémentaire à cette comparaison, un second classement indique le positionnement de la discipline par rapport à l'ensemble des 51 disciplines de 1<sup>er</sup> cycle et 28 disciplines de cycles supérieurs offertes à l'Université.

**Vous n'avez pas à répondre à la question 16 du Formulaire-réponses puisque toutes les données en lien avec les disciplines des programmes ciblés sont fournies dans les tableaux 4 et 5.**



**Tableau 4**  
**Tableau par discipline des ratios d'inscriptions par crédits enseignés, de 2005-2006 à 2010-2011**  
**(Formule utilisée: Moy\_annuelle des inscrits / Moy\_annuelle des crédits enseignés)**

Sigle	Discipline	Cours 1000-2000			Cours 3000-5000			Total des cours 1000-5000			Cours 6000 ++		
		Moyenne Annuelle	Ratio inscrits/crédits	Moyenne Annuelle	Ratio inscrits/crédits	Moyenne Annuelle	Ratio inscrits/crédits	Moyenne Annuelle	Ratio inscrits/crédits	Moyenne Annuelle	Ratio inscrits/crédits	Moyenne Annuelle	Ratio inscrits/crédits
ARVI	Inscriptions aux cours	293	3,71	69	0,87	362	2,29						
	Crédits enseignés	79		79		158							
CHIM	Inscriptions aux cours	2010	15,70	65	2,50	2075	13,47	15	1,50				
	Crédits enseignés	128		26		154		10	2,00				
DROIT	Inscriptions aux cours	833	8,96	327	5,74	1160	7,73	2					
	Crédits enseignés	93		57		150		1					
ECON	Inscriptions aux cours	849	17,33	167	4,28	1016	11,55	34	6,80				
	Crédits enseignés	49		39		88		5					
EDDP	Inscriptions aux cours	192	11,29	828	9,20	1020	9,53						
	Crédits enseignés	17		90		107							
EDDS	Inscriptions aux cours			146	3,65	146	3,65						
	Crédits enseignés			40		40							
EDUC	Inscriptions aux cours	1143	9,22	2040	8,95	3183	9,04	292	3,01				
	Crédits enseignés	124		228		352		97					
FRAN	Inscriptions aux cours	3420	8,57	12	3,00	3432	8,52						
	Crédits enseignés	399		4		403							
GEOG	Inscriptions aux cours	379	8,06	152	3,62	531	5,97						
	Crédits enseignés	47		42		89							
HIST	Inscriptions aux cours	545	8,52	249	4,15	794	6,40	16	0,94				
	Crédits enseignés	64		60		124		17					
LING	Inscriptions aux cours	437	10,40	180	4,39	617	7,43	26	1,37				
	Crédits enseignés	42		41		83		19					
LITT	Inscriptions aux cours	417	7,87	198	3,81	615	5,86	28	1,56				
	Crédits enseignés	53		52		105		18					
ORCO	Inscriptions aux cours							122	3,13				
	Crédits enseignés							39					



Sigle	Discipline	Cours 1000-2000			Cours 3000-5000			Total des cours 1000-5000			Cours 6000 ++		
		Moyenne Annuelle	Ratio inscrits/crédits	Ratio	Moyenne Annuelle	Ratio inscrits/crédits	Ratio	Moyenne Annuelle	Ratio inscrits/crédits	Ratio	Moyenne Annuelle	Ratio inscrits/crédits	
PHIL	Inscriptions aux cours	720	12,41		148	3,52		868	8,68				
	Crédits enseignés	58			42			100					
RETO	Inscriptions aux cours	133	5,12		130	3,82		263	4,38				
	Crédits enseignés	26			34			60					
SOCl	Inscriptions aux cours	1115	14,11		223	4,74		1338	10,62				
	Crédits enseignés	79			47			126					

Source : Statistiques préparées par le Registrarat de l'Université de Moncton

Notes :

1. Un cours comprend les activités d'enseignement dans le cadre de cours magistraux et de type séminaire offerts pendant les trois sessions de l'année universitaire, y compris les laboratoires, les ateliers et les études dirigées. Sont exclus, les cours par tutorat, les cours offerts par l'Éducation permanente, les stages ou internats ainsi que les thèses et mémoires. Toutefois, pour donner une pondération raisonnable des inscrits aux thèses et mémoire de cycles supérieurs dans chaque discipline, les inscrits (et non les crédits) ont été comptés pour les années 2009-2010 et 2010-2011.

2. Un espace vide signifie l'absence de cours réguliers à ce niveau.



**17) Ratio annuel d'offre de cours à option dans le programme pour la période 2006-2007 à 2010-2011**

Ce critère vise à mesurer quelle proportion des cours à option de la discipline principale sont livrés annuellement comparativement à ceux qui sont prévus dans le programme. Le tableau 6(a) présente la situation des programmes dans leur intégralité tandis que les tableaux 6(b) et 6(c) affichent les ratios des deux premières et deux dernières années respectivement des programmes de quatre ans.

Vous n'avez pas à répondre à la question 17 du Formulaire-réponses puisque toutes les données des programmes ciblés sont fournies dans les tableaux 6(a), 6(b) et 6(c).

**Ratio d'offre de cours à option de la discipline =**  $\frac{\text{Nombre de crédits de cours à option (de la discipline principale du programme) livrés durant l'année}}{\text{Nombre de crédits de cours à option (de la discipline principale) prévus dans le programme}}$

**Tableau 6(a)**

**Ratio d'offre de cours à option de la discipline principale dans le cadre du programme, 2006-2007 à 2010-2011**

**(Formule: Crédits cours option livrés durant l'année/Crédits totaux cours option\_disc princ prévus dans progr)**

Sigle	Programme	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle	
		Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre
ARVI	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	132		132		135		138		135		134	
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	150	0,88	150	0,88	150	0,90	150	0,92	150	0,90	150	0,90
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	15		11		12		11		12		12	
CHIM	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	40	0,38	40	0,28	40	0,30	40	0,28	40	0,30	40	0,31
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	9		12		9(*)		3		9		8	
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	27	0,33	27	0,44	24	0,37	24	0,13	24	0,38	25	0,33
DROIT	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	111		84		108		84		81		94	
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	147	0,76	147	0,57	147	0,73	147	0,57	147	0,55	147	0,64
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	57		45		57		48		42		50	
DROIT	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	99	0,58	99	0,45	99	0,58	99	0,48	99	0,42	99	0,50
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	75		72		60		57		60		65	
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	168	0,45	168	0,43	168	0,36	168	0,34	168	0,36	168	0,39
DROIT	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	66		60		63		60		57		61	
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	114	0,58	114	0,53	114	0,55	114	0,53	114	0,50	114	0,54
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	21		24		24		12		24		21	
ECON	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	69	0,30	69	0,35	69	0,35	69	0,17	69	0,35	69	0,30



## Guide d'évaluation et questionnaire du Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

Sigle	Programme	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle	
		Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre
EDUC	MA Éd (enseignement ressource)	42		24		36		39		39		36	
		96	0,44	96	0,25	96	0,38	96	0,41	96	0,41	96	0,38
EDUC	MA Éd (enseignement)	42		30		42		42		42		40	
		102	0,41	102	0,29	102	0,41	102	0,41	102	0,41	102	0,39
EDUC	MA Éd (administration scolaire)	27		21		24		24		21		23	
		39	0,69	39	0,54	39	0,62	39	0,62	39	0,54	39	0,60
GEOG	BA spéc. géographie	60		60		60		48		48		55	
		108	0,56	108	0,56	108	0,56	108	0,44	108	0,44	108	0,51
HIST	BA spéc. histoire	57		48		60		48		57		54	
		108	0,53	108	0,44	108	0,56	108	0,44	108	0,53	108	0,50
HIST	MA (histoire)	0		0		0		0		0		0	
		36	S/0	24	S/0	36	S/0	33	S/0	30	S/0	32	S/0
LING	BA spéc. linguistique	60		60		60		60		60		60	
		12	0,60	6	0,40	12	0,60	12	0,55	12	0,50	11	0,53
LING	MA (sciences du langage)	51		51		51		51		51		51	
		24	0,24	18	0,12	24	0,24	12	0,24	12	0,24	18	0,21
LING	Maîtrise en français	66		66		66		66		66		66	
		63	0,36	66	0,27	60	0,36	57	0,18	54	0,18	60	0,27
LITT	BA spéc. études littéraires	99		99		99		99		99		99	
		0	0,64	0	0,67	0	0,61	0	0,58	0	0,55	0	0,61
ORCO	MA (orientation)	0		0		0		0		0		0	
		48	S/0	54	S/0	42	S/0	39	S/0	48	S/0	46	S/0
PHIL	BA spéc. philosophie	90		90		90		90		90		90	
		27	0,53	24	0,60	21	0,47	27	0,43	21	0,53	24	0,51
RETO	Bacc. appliqué en intervention touristique	39		39		39		39		39		39	
		33	0,69	39	0,62	39	0,54	39	0,69	39	0,54	37	0,62
SOCL	B Sc. Sociales spéc. sociologie	99		99		99		99		99		99	
		0	0,33	0	0,39	0	0,42	0	0,33	0	0,36	0	0,37
Moyenne de l'ensemble des programmes			0,51		0,45		0,49		0,44		0,45		0,47

Source : Statistiques préparées par le Registrarat de l'Université de Moncton



(\*) Programme a subi des modifications.

Notes :

1. Un cours comprend les activités d'enseignement dans le cadre de cours magistraux et de type séminaire offerts pendant les trois sessions de l'année universitaire, y compris les laboratoires, les ateliers et les études dirigées. Sont exclus, les cours par tutorat ainsi que les cours offerts par l'éducation permanente.
2. Pour les fins de ce tableau, un cours livré à plus d'un groupe n'est compté qu'une fois dans l'année universitaire.
3. Un espace vide signifie l'absence de cours réguliers à ce niveau.

**Tableau 6(b)**  
**Ratio d'offre de cours à option de la discipline en 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années du programme, 2006-2007 à 2010-2011**  
**(Formule: Crédits cours option\_disc princ\_livrés durant l'année/Crédits totaux cours option\_disc princ prévus dans le programme)**

Sigle	Programme	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle	
		Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre
	Bacc. en arts visuels (orientation enseignement)	24	1,00	24	1,00	24	1,00	24	1,00	24	1,00	24	1,00
ARVI	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	24	1,00	24	1,00	24	1,00	24	1,00	24	1,00	24	1,00
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
CHIM	BSc spéc. chimie	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	6	0,29	9	0,43	6	0,29	3	0,14	9	0,43	7	0,31
ECON	B Sc. Sociales spéc. économie	21	0,29	21	0,43	21	0,29	21	0,14	21	0,43	21	0,31
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	21	0,29	18	0,67	18	0,67	15	0,56	12	0,44	17	0,62
GEOG	BA spéc. géographie	27	0,78	27	0,67	27	0,67	27	0,56	27	0,44	27	0,62
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	24	0,80	18	0,60	24	0,80	24	0,80	21	0,70	22	0,74
HIST	BA spéc. histoire	30	0,80	30	0,60	30	0,80	30	0,80	30	0,70	30	0,74
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	9	0,75	6	0,50	6	0,50	12	1,00	6	0,50	8	0,65
LING	BA spéc. linguistique	12	0,75	12	0,50	12	0,50	12	1,00	12	0,50	12	0,65
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	15	0,71	18	0,86	15	0,71	15	0,71	15	0,71	16	0,74
LITT	BA spéc. études littéraires	21	0,71	21	0,86	21	0,71	21	0,71	21	0,71	21	0,74
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	18	0,86	15	0,71	15	0,71	15	0,71	15	0,71	16	0,74
PHIL	BA spéc. philosophie	21	0,86	21	0,71	21	0,71	21	0,71	21	0,71	21	0,74
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	15	0,50	15	0,50	18	0,60	12	0,40	12	0,40	14	0,48
SOCI	B Sc. Sociales spéc. sociologie	30	0,50	30	0,50	30	0,60	30	0,40	30	0,40	30	0,48
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip		0,71		0,66		0,66		0,67		0,61		0,66
	Moyenne de l'ensemble des programmes		0,71		0,66		0,66		0,67		0,61		0,66

**Tableau 6(c)**  
**Ratio d'offre de cours à option de la discipline en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années du programme, 2006-2007 à 2010-2011**  
**(Formule: Crédits cours option livrés durant l'année/Crédits totaux cours option\_disc princ\_ prévus dans le programme)**

Sigle	Programme	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle	
		Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre
	Bacc. en arts visuels (orientation enseignement)	108		108		111		114		111		110	
ARVI	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip												
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	126	0,86	126	0,86	126	0,88	126	0,90	126	0,88	126	0,88
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	15		11		12		11		12		12	
CHIM	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	40	0,38	40	0,28	40	0,30	40	0,28	40	0,30	40	0,31
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	15		15		18		9		15		14	
ECON	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	48	0,31	48	0,31	48	0,38	48	0,19	48	0,31	48	0,30
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	39		42		42		33		36		38	
GEOG	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	81	0,48	81	0,52	81	0,52	81	0,41	81	0,44	81	0,47
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	33		30		36		24		36		32	
HIST	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	78	0,42	78	0,38	78	0,46	78	0,31	78	0,46	78	0,41
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	27		18		30		21		24		24	
LING	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	48	0,56	48	0,38	48	0,63	48	0,44	48	0,50	48	0,50
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	48		48		45		42		39		44	
LITT	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	78	0,62	78	0,62	78	0,58	78	0,54	78	0,50	78	0,57
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	30		39		27		24		33		31	
PHIL	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	69	0,43	69	0,57	69	0,39	69	0,35	69	0,48	69	0,44
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	18		24		24		21		24		22	
SOCI	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	69	0,26	69	0,35	69	0,35	69	0,30	69	0,35	69	0,32
	Moyenne de l'ensemble des programmes		0,48		0,47		0,50		0,41		0,47		0,47

Source : Statistiques préparées par le Registrarat de l'Université de Moncton

Notes :

1. Un cours comprend les activités d'enseignement dans le cadre de cours magistraux et de type séminaire offerts pendant les trois sessions de l'année universitaire, y compris les laboratoires, les ateliers et les études dirigées. Sont exclus, les cours par tutorat ainsi que les cours offerts par l'Éducation permanente.
2. Pour les fins de ce tableau, un cours livré à plus d'un groupe n'est compté qu'une fois dans la même année universitaire.
3. Un espace vide signifie l'absence de cours réguliers à ce niveau.



**18) Ratio de cours de 1<sup>er</sup> cycle dans la discipline principale d'un programme livrés par des chargés et chargés de cours**

Les chargés et chargés de cours apportent une expertise et une diversité d'approches qui en font des partenaires fort prisés lorsque vient le temps de livrer un cours dans le cadre d'un programme d'études. Bien que très appréciée, cette contribution est néanmoins d'ordre ponctuel puisqu'il s'avère difficile pour les chargés de cours de partager les autres responsabilités du travail départemental avec le corps professoral de l'unité (e.g. travail au niveau de l'assemblée départementale, de l'UARD, des comités à vocation académique ou même au chapitre des activités de RDC ou des services à la collectivité). Lorsque la disponibilité d'un trop faible nombre de professeurs et professeurs oblige l'embauche d'une proportion élevée de chargés de cours, ceci peut créer une pression indue sur la capacité du corps professoral à effectuer le travail départemental nécessaire pour veiller à l'offre d'un programme de qualité. Les questions 18 et 19 cherchent à fournir un certain éclairage à ce sujet.

Veillez remplir l'information demandée dans les sections a), b), c) de la question 18 du Formulaire-réponses. La section (a) traite du ratio pour l'ensemble du programme tandis que les sections (b) et (c) traitent respectivement des ratios pour les cours 1000-2000 et 3000-5000 (3000-4000 pour les programmes de 4 ans). Si votre programme est de 2<sup>e</sup> cycle, veuillez passer à la question 19.

a) Formule du ratio pour l'ensemble du programme : 
$$\frac{\text{Crédits totaux de cours de 1}^{\text{er}} \text{ cycle livrés dans la discipline principale par des chargés.e.s de cours}}{\text{Crédits totaux de cours livrés dans la discipline principale du programme}}$$

**Tableau 7(a) – Ratio de cours du programme livrés par des chargés et chargés de cours durant les cinq dernières années**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Ratio des cours du programme livrés par des chargés.e.s de cours
Crédits totaux de cours de la discipline principale livrés par des chargés.e.s de cours						
Crédits totaux de cours de la discipline principale livrés dans le programme						



- b) *Formule du ratio pour les cours 1000/2000* : Crédits totaux de cours (niveaux 1000/2000) livrés dans la discipline principale par des chargés de cours  
 Crédits totaux de cours (niveaux 1000/2000) livrés dans la discipline principale du programme

**Tableau 7(b) – Ratio de cours de niveaux 1000/2000 livrés par des chargés et chargés de cours durant les cinq dernières années**

	2006-2007	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	2007-2008	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	2008-2009	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	2009-2010	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	2010-2011	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours
Crédits totaux 1000/2000 livrés dans la discipline principale par des chargés de cours										
Crédits totaux 1000/2000 livrés dans la discipline principale du programme										

- c) *Formule du ratio pour les cours 3000/4000* : Crédits totaux de cours (niveaux 3000-5000) livrés dans la discipline principale par des chargés de cours  
 Crédits totaux de cours (niveaux 3000-5000) livrés dans la discipline principale du programme

**Tableau 7(c) – Ratio de cours de niveaux 3000-4000-5000 livrés par des chargés et chargés de cours durant les cinq dernières années**

	2006-2007	Ratio de cours 3000-5000 livrés par des chargés de cours	2007-2008	Ratio de cours 3000-5000 livrés par des chargés de cours	2008-2009	Ratio de cours 3000-5000 livrés par des chargés de cours	2009-2010	Ratio de cours 3000-5000 livrés par des chargés de cours	2010-2011	Ratio de cours 3000-5000 livrés par des chargés de cours
Crédits totaux 3000-5000 livrés dans la discipline principale par des chargés de cours										
Crédits totaux 3000-5000 livrés dans la discipline principale du programme										

**19) Ratio de cours de 2<sup>e</sup> cycle livrés par des chargées et chargés de cours**

Veillez remplir l'information demandée à la question 19 du Formulaire-réponses. Si votre programme n'est pas de 2<sup>e</sup> cycle, veuillez passer à la question 20.

Formule du ratio pour les cours de 2<sup>e</sup> cycle :

$\frac{\text{Crédits totaux de cours de 2}^{\text{e}} \text{ cycle livrés par des chargés.e.s de cours}}{\text{Crédits totaux de cours livrés dans le programme}}$

**Tableau 8 – Ratio de cours de 2<sup>e</sup> cycle livrés par des chargées et chargés de cours durant les cinq dernières années**

Crédits totaux de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargés.e.s de cours Crédits totaux de cours livrés dans le programme	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargés.e.s de cours
	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargés.e.s de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargés.e.s de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargés.e.s de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargés.e.s de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargés.e.s de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargés.e.s de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargés.e.s de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargés.e.s de cours			

**20) Ratio d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeurs et professeurs à temps plein**

Un programme viable doit attirer un nombre suffisant d'étudiants par professeur. Afin de faire l'état de la situation dans votre programme, prière de remplir l'information demandée à la question 20 du Formulaire-réponses.

Formule pour le ratio :  $\frac{\text{Total des étudiantes et étudiants inscrits à temps complet dans le programme}^1}{\text{Nombre de postes de professeurs à temps plein}^2 \text{ affectés à la discipline}}$

**Tableau 9 – Ratio d'étudiants à temps complet par profs à temps plein durant les cinq dernières années**

Nombre d'étudiant.e.s inscrits à temps complet dans le programme <sup>1</sup> Nombre de profs temporaires <sup>2</sup> dans la discipline principale du programme Ratio d'étudiant.e.s à temps complet par profs temporaires Nombre de profs réguliers <sup>2</sup> dans la discipline principale du programme Ratio d'étudiant.e.s à temps complet par profs réguliers	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011	

<sup>1</sup> Consulter le tableau 3 du Guide d'évaluation et questionnaire pour trouver les chiffres de votre programme (ceux-ci comprennent les étudiants des 3 campus).

<sup>2</sup> Conformément à la définition de la convention collective.

**21) Données historiques sur le nombre de professeurs et professeurs par campus**

Le ratio établi à la question 20 est fondé sur les chiffres réseaux. Il se peut que dans certaines unités, certains professeurs de la discipline soient appelés à faire double emploi dans d'autres programmes lorsqu'il n'y a pas suffisamment de cours à offrir au sein de leur unité. Afin de tenir compte de ceci dans le cadre de notre étude et de ne pas créer de distorsion dans les ratios, veuillez préciser à la question 21 du Formulaire-réponses les données historiques du corps professoral de votre discipline par campus [e.g. tableaux a), b) et c)] et apporter toutes précisions nécessaires dans la section Commentaires du tableau.

**Tableau 10 (a) – Campus d'Edmundston - Données sur le corps professoral de la discipline au cours des cinq dernières années**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de profs temporaires <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Nombre de profs réguliers <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Commentaires					

<sup>1</sup>Conformément à la définition de la convention collective.

**Tableau 10 (b) – Campus de Moncton - Données sur le corps professoral de la discipline au cours des cinq dernières années**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de profs temporaires <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Nombre de profs réguliers <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Commentaires					

<sup>1</sup>Conformément à la définition de la convention collective.

**Tableau 10 (c) – Campus de Shippagan - Données sur le corps professoral de la discipline au cours des cinq dernières années**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de profs temporaires <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Nombre de profs réguliers <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Commentaires					

<sup>1</sup>Conformément à la définition de la convention collective.



**22) Profil actuel du corps professoral de la discipline**

Le Comité s'intéresse à la diversité des champs d'expertise des professeures et professeurs présentement affectés à votre discipline étant donné les retombées de ces compétences sur la qualité de votre programme. Veuillez préciser à la question 22 du Formulaire-réponses le profil par campus [e.g. tableaux i), ii) et iii)] du corps professoral de votre discipline et apporter toutes précisions nécessaires dans la section *Commentaires* du tableau.

**Tableau 11 (i) - Profil du corps professoral de la discipline au campus d'Edmundston**

Corps Professoral	Nombre de profs	Champs d'expertise	Commentaires
Chargées et chargés de cours			
Professeures et professeurs temporaires			
Professeures et professeurs réguliers			

**Tableau 11 (ii) - Profil du corps professoral de la discipline au campus de Moncton**

Corps Professoral	Nombre de profs	Champs d'expertise	Commentaires
Chargées et chargés de cours			
Professeures et professeurs temporaires			
Professeures et professeurs réguliers			

**Tableau 11 (iii) - Profil du corps professoral de la discipline au campus de Shippagan**

Corps Professoral	Nombre de profs	Champs d'expertise	Commentaires
Chargées et chargés de cours			
Professeures et professeurs temporaires			
Professeures et professeurs réguliers			

**23) Allocation des autres ressources humaines à la discipline**

Afin de prendre la mesure du personnel de soutien et autre personnel technique et/ou professionnel affectés à votre discipline, prière de fournir le nombre d'effectifs pour les années 2006-2007 à 2010-2011 et les inscrire dans le tableau paraissant à la question 23 du Formulaire-réponses. Si vous partagez certaines de ces ressources avec d'autres disciplines, veuillez préciser les modalités du partage afin que le Comité ait une idée du pourcentage des ressources affectées à votre service.

**Tableau 12 – Personnel non-professoral affecté à la discipline**

Ressources allouées à la discipline	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombres de postes (réguliers et temporaires) de personnel de soutien					
Nombre de postes (réguliers et temporaires) de personnel technique et/ou professionnel					
Commentaires					

#### 24) Coût marginal du programme (en crédits-professeur)

Pour les fins de cette étude, la définition du « coût marginal du programme » est la suivante:

**Nombre de crédits-professeur additionnels par année nécessaires dans la discipline pour assurer l'offre du programme.**

Une estimation des calculs a été effectuée pour l'ensemble des programmes ciblés et le tout est reflété dans le tableau 13. Les calculs ont été faits en tenant compte des paramètres ci-dessous :

##### Programme de 1<sup>er</sup> cycle :

- Dans le cas d'une discipline qui offre à la fois des programmes de spécialisation, de majeure, de mineure et des cours de service, le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les crédits nécessaires de la discipline moins ceux qui sont nécessaires à l'offre du prochain programme dans l'hierarchie des programmes de 1<sup>er</sup> cycle de la discipline. Si la discipline offre une majeure, c'est celui-là qui est le prochain en liste dans cette discipline et le coût marginal de la spécialisation correspond ainsi au nombre de crédits de la discipline qu'il faut offrir au-delà de la majeure.
- Si la discipline offre deux programmes spécialisés, le coût marginal doit faire l'objet d'une analyse un peu différente car elle doit tenir compte de l'aspect « cours originaux » spécifiques à chaque programme et les crédits-professeur additionnels nécessaires pour assurer l'offre de ceux-ci.

##### Programme de 2<sup>e</sup> cycle :

- Dans le cas d'un programme de maîtrise où il s'agit du seul programme de 2<sup>e</sup> cycle dans la discipline, le coût marginal est le nombre de crédits-professeur additionnels par année nécessaires dans la discipline pour assurer l'offre du programme de maîtrise.
- Si l'on compte plus d'un programme de maîtrise dans la discipline, l'ordre hiérarchique des programmes pour les fins du coût marginal commencera par le programme qui exige le plus de crédits-professeur par année dans la discipline. Le coût marginal sera donc la différence entre les crédits-professeur nécessaires de la discipline pour ce programme moins ceux qui sont nécessaires à l'offre du prochain programme en liste. Il faut aussi considérer les coûts liés à la direction de thèse ou de mémoire.

À la question 24 du *Formulaire-réponse*, veuillez valider les résultats fournis dans le tableau 13 ou présenter vos propres calculs avec commentaires et explications à l'appui. Vous aurez alors l'occasion d'identifier d'autres facteurs qui peuvent intervenir sur le coût marginal de votre programme dont celui notamment de pratiquer l'offre cyclée des cours pour en diminuer le coût annuel.



**Tableau 13**  
**Coût marginal du programme en crédits-professeur**

Programmes de 1 <sup>er</sup> cycle	Coût marginal en crédits-professeur	Précisions concernant le calcul
B en arts visuels (orientation ens.)	6 cr	Il y a deux programmes spécialisés en arts visuels. On compte 96 cr dans la discipline principale du BAV (orient. ens.) et 102 cr dans le BAV. La plupart des cours peuvent être suivis dans l'un ou l'autre des programmes sauf les deux cours (ARV12402 et ARV12403) qui se donnent seulement dans le BAV (orient. ens.). Ce sont ces deux cours qui contribuent au coût marginal de ce programme.
BA spéc études littéraires	18 cr	Ce programme de spécialisation compte 45-51 crédits dans la discipline LITT. La majeure BA(maj étude franç) qui compte 48 crédits LING et LITT (e.g. 15-33 crédits LING et 15-33 crédits LITT) tire son programme de deux spécialisations, LITT et LING. La différence entre la spécialisation LITT et la majeure sont 4 cours LITT [LITT1403 Intro aux études littéraires, LITT4400 Théories de la littérature, LITT4451 Recherche en littérature et LITT4452 Projet en études littéraires] qui sont obligatoires dans la spécialisation et peuvent être suivis comme cours à option dans la majeure. Cela étant, le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 51 cr maximum LITT de la spécialisation et les 33 crédits maximum LITT de la majeure.
BA spéc linguistique	18 cr	Ce programme compte 42-51 crédits dans la discipline principale. Voir commentaire précédant pour précisions sur la majeure qui tire son programme des spécialisations LING et LITT. La différence entre la spécialisation LING et la majeure sont les 2 cours LING [LING4990 La recherche en linguistique et LING4991 Projet en linguistique] qui sont obligatoires dans la spécialisation et peuvent être suivis comme cours à option dans la majeure. Le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 51 cr maximum LING de la spécialisation et les 33 crédits maximum LING de la majeure.
BA spéc géographie	12 cr	Le programme de spécialisation compte 60 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 48. Seuls 3 cours diffèrent entre les cours à option des deux programmes: GEOG4798 (Stage en milieu de travail, un cours de 6 cr) et GEOG4998 (Mémoire, un cours de 6 cr) pour un total de 12 crédits sont réservés à la spécialisation tandis que GEOG4723 (Stage en milieu de travail) de 3 crédits est réservé à la majeure. Le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 60 cr de la spécialisation et les 48 crédits de la majeure.
BA spéc histoire	18 cr	Le programme de spécialisation compte 66 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 48. Seuls 2 cours diffèrent entre les cours à option des deux programmes: HIST4000 (Mémoire I) et HIST4001 (Mémoire II) pour un total de 6 crédits qui sont réservés à la spécialisation. Le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 66 cr de la spécialisation et les 48 crédits de la majeure.
BA spéc philosophie	18 cr	Le programme de spécialisation compte 66 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 48. Seuls 3 cours obligatoires diffèrent entre les deux programmes: PHIL3502 (Exercices d'hist. de la philo, un cours de 3 cr) et PHIL4692 (Essai philosophique II, un cours de 6 cr) pour un total de 9 crédits sont réservés à la spécialisation tandis que PHIL4691 (Essai philosophique I) de 3 crédits est réservé à la majeure. Le coût marginal de la spécialisation est donc la différence entre les 66 crédits de la spécialisation et les 48 crédits de la majeure.

Programmes de 1 <sup>er</sup> cycle	Coût marginal en crédits-professeur	Précisions concernant le calcul
BSc soc spéc Économie	18 cr	Le programme de spécialisation compte 60 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 42. Seuls 2 cours obligatoires pour un total de 9 crédits diffèrent entre les deux programmes: ECON4200 (Économétrie I, cours de 3 cr) et ECON4990 (Projet de recherche empirique, cours de 6 cr) qui se trouvent dans la spécialisation. Bien que ces cours ne soient pas spécifiquement réservés à la spécialisation, il est peu probable que les étudiants de la majeure les fassent en raison du profil de leur programme et les crédits de cours exigés au niveau 4XXX. Il s'avère donc que le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 60 cr de la spécialisation et les 42 crédits de la majeure.
BSc soc spéc sociologie	18 cr	Le programme de spécialisation compte 69 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 51. Seul 1 cours obligatoire diffère entre les deux programmes, soit SOC14606 (Projet de recherche) qui se trouve dans la spécialisation. Le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 69 cr de la spécialisation et les 51 crédits de la majeure.
BSc spéc chimie (régime régulier et régime coop)	23 cr	Le programme de spécialisation compte 76 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 53. La différence entre les deux se constate par les 9 cours obligatoires (pour un total de 25 crédits) dans la spécialisation qui reviennent dans une liste de cours à option dans la majeure. Le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 76 cr de la spécialisation et les 53 crédits de la majeure.
B appl en intervention touristique	Aucun coût marginal	Il y a deux programmes spécialisés dans le domaine touristique: le BAIT qui compte 24-36 cr dans la discipline principale (programme articulé avec le CCNB où seules les 2 dernières années se font à l'Université) et le B.Récréo qui en compte 75. La banque de cours RETO sert à la fois au BAIT et au B.Récréo. Puisque le programme de récréo en compte plus que le BAIT, il n'y a aucun coût marginal pour le BAIT.
Programmes de maîtrise	Coût marginal en crédits-professeur	Précisions concernant le calcul
B en droit - Maîtrise en adm. des affaires	Aucun coût marginal	Ces programmes combinés n'exigent pas de crédits-professeur additionnels par année pour en assurer l'offre. Tous les cours donnés dans le cadre des programmes combinés s'adressent aussi aux étudiants inscrits à l'un des 4 programmes donc il n'y a pas de doublement de cours ni de coût marginal.
B en droit - Maîtrise en adm. publique	Aucun coût marginal	Ces programmes combinés n'exigent pas de crédits-professeur additionnels par année pour en assurer l'offre. Tous les cours donnés dans le cadre des programmes combinés s'adressent aussi aux étudiants inscrits à l'un des 4 programmes donc il n'y a pas de doublement de cours ni de coût marginal.
B en droit - Maîtrise en environnement	600\$ par thèse + 3 cr pour le séminaire	Progr. de 42 cr: Thèse de 30 cr. + 1 cours de 3 cr de lectures dirigées et recherches + 9 cr de cours à option tirés de la même liste à option que les étudiants au LLB. La conclusion c'est que le coût marginal correspond aux crédits d'encadrement de la thèse et les 3 crédits de cours de lectures dirigées.
MA (histoire)	1 cr /thèse + 12 cr de cours	Ce programme de 42 cr compte une thèse de 30 cr et 3 cours obligatoires (12 cr.) Le coût marginal est donc la somme des crédits d'encadrement de thèse + les 12 crédits de cours.



Programmes de maîtrise	Coût marginal en crédits-professeur	Précisions concernant le calcul
Maîtrise en français	Aucun coût marginal	Il y a trois programmes de maîtrise en français, l'un professionnel, les deux autres avec thèse. Le programme professionnel, la M.Fr., compte 30 crédits dont 6 cr pour un Mémoire (en LITT ou LING) et 24 crédits de cours à option (choisis parmi une liste de 16 cours LING et 16 cours LITT). Les deux programmes avec thèse, la MA (sc. lang.) ci-dessous et la MA (étud. litt.), comptent chacun 42 cr avec une thèse de 30 cr et 12 crédits de cours à option (tirés d'une liste de 16 cours où l'étudiant doit en choisir 4). Cette liste consiste des mêmes cours LITT (pour la MA étud litt) et LING (pour la MA sc lang) que ceux paraissant dans la liste des cours à option de la M Fr. D'ailleurs, ce sont les mêmes cours LITT et LING qui paraissent aussi dans la liste des cours à option des deux programmes de doctorat pour ces mêmes disciplines. Cela étant, il ne semble pas y avoir de crédits-professeur additionnels par année nécessaires dans la discipline pour assurer l'offre de ce programme puisque les cours peuvent aussi servir à 2 autres programmes de maîtrise et 2 programmes de doctorat. Dans les circonstances, il n'y aurait pas de coût marginal pour la M Fr.
MA (sciences du langage)	Aucun coût marginal	Ceci est l'un des deux programmes avec thèse faisant partie du trio de programmes de maîtrises en français décrits ci-dessus. Puisque les cours LING qui paraissent dans la liste des cours à option de ce programme sont aussi les mêmes que ceux du programme de doctorat en sciences du langage, ceci a pour effet de neutraliser le coût marginal du programme de maîtrise.
MSc (chimie)	2cr/thèse (1 cr/an) + 12 cr de cours	Ce programme de 45 cr compte une thèse de 33 cr + 6 crédits obligatoires (4 cours dont 1 séminaire de recherche de 1 cr) + 6 cr de cours à option (2 cours). Le coût marginal est donc la somme des crédits d'encadrement de thèse + les 12 crédits de cours.
MA en éducation (admin. scolaire)	0,5 cr par étudiant inscrit à la thèse	Il y a deux programmes de maîtrise en éducation (administration scolaire), l'un professionnel, l'autre avec thèse. Les deux sont de 45 crédits et le profil des cours auxquels ils font appel est identique dans les deux programmes. Toutefois, la différence se joue au niveau du nombre de cours obligatoires vs les cours à option. Dans le cas de la MEd, on compte 30 crédits de cours obligatoires (10 cours) et 6 crédits de cours à option (2 cours) en plus du Mémoire de 9 cr. Dans le cas de la MAEd, on dénombre 9 crédits de cours obligatoires (3 cours), 15 crédits de cours à option (5 cours) et la Thèse de 21 cr. C'est donc la différence entre les crédits d'encadrement de la thèse (1,5 cr/étud.) moins ceux du mémoire (1 cr/étud.) qui contribuent au coût marginal de la MAEd.
MA en éducation (enseignement)	0,5 cr par étudiant inscrit à la thèse	Il y a deux programmes de maîtrise en éducation (enseignement), l'un professionnel, l'autre avec thèse. Les deux sont de 45 crédits et le profil des cours auxquels ils font appel est identique dans les deux programmes. Toutefois, la différence se joue au niveau du nombre de cours obligatoires vs les cours à option. Dans le cas de la MEd, on compte 24 crédits de cours obligatoires (8 cours) et 12 crédits de cours à option (4 cours) en plus du Mémoire de 9 cr. Dans le cas de la MAEd, on dénombre 9 crédits de cours obligatoires (3 cours), 15 crédits de cours à option (5 cours) et la Thèse de 21 cr. C'est donc la différence entre les crédits d'encadrement de la thèse (1,5 cr/étud.) moins ceux du mémoire (1 cr/étud.) qui contribuent au coût marginal de la MAEd.
MA en éducation (enseign. ressource)	0,5 cr par étudiant inscrit à la thèse	Il y a deux programmes de maîtrise en éducation (enseignement ressource), l'un professionnel, l'autre avec thèse. Les deux sont de 45 crédits et le profil des cours auxquels ils font appel est identique dans les deux programmes. Toutefois, la différence se joue au niveau du nombre de cours obligatoires vs les cours à option. Dans le cas de la MEd, on compte 33 crédits de cours obligatoires (11 cours) et 3 crédits de cours à option (1 cours) en plus du Mémoire de 9 cr. Dans le cas de la MAEd, on dénombre 12 crédits de cours obligatoires (4 cours), 12 crédits de cours à option (4 cours) et la Thèse de 21 cr. C'est donc la différence entre les crédits d'encadrement de la thèse (1,5 cr/étud.) moins ceux du mémoire (1 cr/étud.) qui contribuent au coût marginal de la MAEd.



Programmes de maîtrise		Précisions concernant le calcul	
MA (orientation)	Coût marginal en crédits-professeur 0,5 cr par étudiant inscrit à la thèse	Il y a deux programmes de maîtrise en orientation, l'un professionnel, l'autre avec thèse. Les deux sont de 66 crédits et le profil des 45 crédits obligatoires (14 cours) est identique dans les deux programmes. Là où ça diffère, c'est au niveau des 21 cr restants: une thèse de 21 cr pour la MA Orient versus un mémoire de 9 cr + 12 cr à option (4 cours) pour la M Orient. Ces cours à option doivent être choisis à partir de deux listes (l'une comptant 5 cours EDUC et l'autre 8 cours ORCO) et ces cours ne font pas partie du profil de la MA Orient. Donc, le coût marginal revient à la différence entre les crédits d'encadrement de la thèse (1,5 cr/étud.) moins ceux du mémoire (1 cr/étud.).	

### 25) Taux de placement et Taux de poursuite des études des diplômées et diplômés

Il s'agit de fournir le taux de placement et le taux de poursuite des études pour les diplômées et diplômés des cohortes 2001-2002 à 2010-2011 de votre programme. On veut identifier le pourcentage de finissantes et de finissants qui, à la suite de l'obtention de leur diplôme, ont intégré le marché du travail dans un poste lié ou non à leurs études, ou ont poursuivi leurs études. Ces informations constituent une partie de la réponse à la question sur la pertinence sociale du programme. Vous trouverez les données sur le nombre de diplômés de votre programme dans le tableau 3 de ce *Guide d'évaluation* et questionnaire. Veuillez les transposer dans le tableau prévu à cette fin à la question 25 du *Formulaire-réponses*. Il se peut que vous ne puissiez rejoindre l'ensemble des diplômées et diplômés donc le résultat devra être fondé sur le nombre de finissantes et finissants rejoints.

Formule utilisée pour le **taux de placement** =  $\frac{\text{Nombre de diplômées et diplômés ayant trouvé un poste}}{\text{Nombre total de diplômées et diplômés sondés}}$

Formule utilisée pour le **taux de poursuite des études** =  $\frac{\text{Nombre de diplômé.e.s poursuivant leurs études aux cycles supérieurs}}{\text{Nombre total de diplômées et diplômés sondés}}$

**Tableau 14**  
**Taux de placement / Taux de poursuite des études des diplômés et diplômés**

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre total de diplômés et diplômés du programme <sup>1</sup>										
Nombre de diplômés et diplômés sondés										
Obtenu poste lié aux études <sup>2</sup>										
Taux de placement										
Obtenu poste non lié aux études										
Taux de placement										
Poursuit ses études vers un autre diplôme ou aux cycles supérieurs										
Taux de poursuite des études										

<sup>1</sup> Consulter le tableau 3 du Guide d'évaluation et questionnaire pour trouver les chiffres de votre programme

<sup>2</sup> Afin de déterminer si le poste est lié aux études, prière d'utiliser une interprétation large de la chose (e.g. peu importe la discipline principale d'une ou d'un diplômé universitaire, elle ou il peut occuper un poste de nature généraliste qui sans être lié directement à ses études lui permettra néanmoins d'utiliser les nombreuses compétences transversales acquises dans le cadre de ses études universitaires.)

**26) Toute information additionnelle ou renseignements pertinents liés à la Section IV - Qualité et rendement du programme selon des critères et indicateurs précis**

**V Relation avec les autres programmes de l'Université de Moncton**

**27) Quelles sont les exigences d'admission à votre programme de maîtrise?**

- un baccalauréat avec spécialisation \_\_\_\_\_
- un baccalauréat avec majeure \_\_\_\_\_
- autres exigences : \_\_\_\_\_
- S/O (prière de cocher cette case si votre programme n'est pas un programme de 2<sup>e</sup> cycle) \_\_\_\_\_

**28) Nombre d'étudiantes et d'étudiants hors-discipline inscrits aux cours disciplinaires des programmes ciblés**

La relation entre les programmes devient évidente lorsqu'on constate à quel point certaines disciplines fondamentales sont appelées à offrir des cours de service à un nombre considérable d'étudiants hors-discipline. Cette situation de fait ressort dans les tableaux 4 et 5 lorsqu'on constate l'écart entre les ratios d'inscrits par crédits enseignés des niveaux 1000-2000 et 3000-4000-5000 de certaines disciplines.

Le tableau 15 approfondit la question en mettant en relief le pourcentage d'étudiants hors-discipline qui sont inscrits aux cours disciplinaires des programmes ciblés. Le résultat indique que la fréquentation étudiante hors-discipline est beaucoup plus élevée dans les disciplines fondamentales que dans les disciplines professionnelles, ce qui est tout à fait cohérent avec les renseignements glanés des tableaux 4 et 5.

**Vous n'avez pas à répondre à la question 28 du Formulaire-réponses puisque toutes les données sur les cours disciplinaires des programmes ciblés sont fournies dans le tableau 15.**



Tableau 15

## Proportion d'inscrits hors-discipline dans les cours disciplinaires des programmes ciblés, pour période 2005-2006 à 2010-2011

Stige	Discipline	Moyenne annuelle des inscriptions dans les cours 1000-4000 de la discipline <sup>1</sup>	Étudiants inscrits dans progr.										Moyenne annuelle d'inscrits dans le programme	Nombre de cours exigés dans la discipline principale du programme	Moyenne annuelle de cours suivis dans la disc. princ. du programme <sup>2</sup>	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants inscrits dans le programme <sup>3</sup>	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants inscrits dans la discipline <sup>4</sup>	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants hors-discipline <sup>5</sup>	
			2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	5	6	7	8							9
		Chiffres tirés du tableau 4	Chiffres tirés du tableau 3										$\sum$ (colonnes 5-10) ÷ 6	Tirés du Répertoire	Nombre de cours ÷ durée du programme <sup>2</sup>	Colonnes 11 x 13	Somme de la colonne 14 pour les programmes compris dans la discipline	Colonne 3 moins Colonne 15	Colonne 16 ÷ Colonne 3
ARVI	Arts visuels	362	10	9	10	10	19	17	12,5	24	6,0	75,0	172	190	52,4%				
CHIM	Chimie	2075	12	8	14	13	19	17	13,8	29	7,3	100,3	155	1920	92,5%				
			4	3	3	5	6	4	4,2	20	5,0	20,8							
ECON	Économie	1016	8,0	6,0	5,0	7,0	4,0	6,0	6,0	6,0	17	5,7	34,0	95	921	90,6%			
			11,0	14,0	17,0	14,0	12,0	13,7	19	4,8	64,9								
GEOG	Géographie	531	5,0	6,0	6,0	4,0	2,0	1,0	4,0	4,0	20	5,0	20,0	102	429	80,9%			
			11,0	14,0	11,0	16,0	7,0	10,0	11,5	16	4,0	46,0							
HIST	Histoire	794	9,0	9,0	6,0	8,0	6,0	2,0	6,7	16	5,3	35,6	326	468	58,9%				
			11,0	15,0	13,0	9,0	9,0	11,0	11,3	22	5,5	62,3							
LING	Linguistique	617	16,0	20,0	21,0	26,0	29,0	25,0	22,8	16	4,0	91,3	207	410	66,4%				
			23,0	34,0	33,0	42,0	36,0	39,0	34,5	15	5,0	172,5							
			6,0	6,0	6,0	16,0	21,0	14,0	11,5	14	3,5	40,3							
			10,0	13,0	18,0	16,0	9,0	10,0	12,7	11	2,8	34,8							
			60,0	51,0	58,0	51,0	41,0	36,0	49,5	8	2,7	132,0							

1	2	3	4	Étudiants inscrits dans progr.							11	12	13	14	15	16	17
				2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
				Chiffres tirés du tableau 3							$\sum$ (colonnes 5-10) ÷ 6	Tirés du Répertoire	Nombre de cours ÷ durée du programme <sup>7</sup>	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants inscrits dans le programme <sup>3</sup>	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants inscrits dans la discipline <sup>4</sup>	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants hors-discipline <sup>5</sup>	
		Chiffres tirés du tableau 4		Chiffres tirés du tableau 3										Colonnes 11 x 13	Somme de la colonne 14 pour les programmes compris dans la discipline	Colonne 3 moins Colonne 15	Colonne 16 ÷ Colonne 3
LITT	Littérature	615		7,0	6,0	6,0	5,0	4,0	12,0	6,7	17	4,3	28,3				
			BA (spéc litt)														
			BA (maj étud fran)	10,0	13,0	18,0	16,0	9,0	10,0	12,7	11	2,8	34,8				
			BA-BED (maj étud fran) <sup>1</sup>	60,0	51,0	58,0	51,0	41,0	36,0	49,5	9	3,0	148,5	212	403		65,6%
			BA (spéc phil)	4	4	3	2	7	4	4,0	21	5,3	21,0				
PHIL	Philosophie	868		8	7	6	3	3	4	5,2	16	4,0	20,7	42	826		95,2%
			BA (maj phil)														
			BAIT	2	3	6	4	2	1	3,0	12	6,0	18,0				
RETO	Récrologie et tourisme	263		43	38	41	35	43	41	40,2	21	5,3	210,9	229	34		13,0%
			B Récréo														
			BSSoc (spéc soci)	8	10	16	12	10	13	11,5	22	5,5	63,3				
SOCI	Sociologie	1338		6	1	2	7	8	5	4,8	17	4,3	20,5	84	1254		93,7%
			BSSoc (maj soci)														

Source : Statistiques préparées par le Registrarat de l'Université de Moncton

<sup>1</sup> Ces chiffres sont tirés du tableau 4 du Guide d'évaluation et questionnaire.

<sup>2</sup> À partir du nombre de cours exigés dans la discipline principale du programme, on estime la moyenne annuelle des cours disciplinaires suivis par un étudiant dans ce programme.

<sup>3</sup> Basé sur la moyenne annuelle de cours disciplinaires suivis par l'étudiant dans le programme, on multiplie ce chiffre par la moyenne annuelle d'inscrits au programme et ceci donne l'estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par ces étudiants.

<sup>4</sup> Sur la foi du nombre de cours-étudiants suivis par programme, on fait la somme des cours-étudiants de l'ensemble des programmes de la discipline. Dans le cas où il existe un programme combiné de 5 ans en éducation secondaire avec majeure ou concentration dans la discipline, on inclut ces étudiants parce qu'ils s'inscrivent aux cours disciplinaires pendant leurs 3 premières années d'études.

<sup>5</sup> Le nombre de cours-étudiants suivis par des étudiants hors-discipline est la différence entre la moyenne annuelle des inscriptions aux cours disciplinaires moins la moyenne annuelle des cours-étudiants suivis par des inscrits aux programmes disciplinaires.

**29) Toute information additionnelle ou renseignements pertinents liés à la section V**

**VI Rayonnement de la recherche et lien avec les études supérieures**

Sur la base des activités RDC de votre unité, veuillez fournir les informations pour les catégories suivantes, selon le modèle exigé par la FESR dans le Dossier de renseignements personnels ([http://www.umoncton.ca/fesr/files/fesr/wf/wf/pdf/FESR\\_Renseignementspersonnels\\_1.pdf](http://www.umoncton.ca/fesr/files/fesr/wf/wf/pdf/FESR_Renseignementspersonnels_1.pdf)) et ce pour les 5 dernières années de calendrier (2006 à 2010) :

**30) Contributions à la RDC avec comité de lecture<sup>1</sup>**

**31) Subventions obtenues<sup>1</sup>**

**32) Autres contributions à la RDC (prix, distinctions, etc...)<sup>1</sup>**

**33) Brevets<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> Prière de joindre au questionnaire les documents pertinents liés aux questions 30), 31), 32) et 33). Et afin de fournir un résumé quantitatif des quatre catégories, prière de remplir le tableau synthèse, similaire au tableau 16 ci-après, trouvé à la question 33 du Formulaire-réponses.



**Tableau 16**  
**Résumé des contributions de votre unité à la RDC<sup>1</sup> pour la période 2006 à 2010 (années de calendrier)**

Catégories	Sommaire du nombre d'activités par année				
	2006	2007	2008	2009	2010
1. Contributions avec comité de lecture					
2.a) Publications					
2.b) Communications					
2.c) Créations					
2. Subventions obtenues					
4.a) Nombre					
4.b) Valeur en \$					
3. Autres contributions à la RDC					
3.a) Prix					
3.b) Distinctions					
4. Brevets					

<sup>1</sup> Le même article ne peut être compté plus d'une fois dans le cas où il y a plus d'un auteur dans la même unité.

**34) Circonstances particulières (congé de maladie ou de maternité, réorientation des travaux de RDC, etc.) qui ont influencé la progression des travaux RDC de l'unité durant la période en question**

**35) Nombre d'étudiantes et d'étudiants au Baccalauréat embauchés par des professeurs ou professeurs pour les intégrer à leurs recherches**

	Nombre d'étudiantes et d'étudiants embauchés par des professeurs et professeurs			
2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011

**36) Nombre d'étudiantes et d'étudiants à la Maîtrise embauchés par des professeurs ou professeurs**

	Nombre d'étudiantes et d'étudiants embauchés par des professeurs et professeurs			
2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011

**37) Activités étudiantes de recherches et de communications depuis 5 ans**

L'activité étudiante au chapitre de la recherche est souvent l'une des meilleures façons d'introduire les étudiantes et les étudiants au monde de la recherche. En plus de fournir des collaboratrices et collaborateurs aux professeurs-chercheurs de l'unité, elle peut inciter les étudiantes et les étudiants à poursuivre leurs études et à leur tour, contribuer à l'avancement de la connaissance dans leurs propres domaines de prédilection. Dans le but de prendre connaissance de l'activité de recherche (tous cycles confondus) effectuée par les étudiants dans votre unité depuis cinq ans, prière de remplir le tableau à la question 36 du Formulaire-réponses.

Tableau 17

Activités étudiantes de recherches et de communications (tous cycles confondus), 2006-2007 à 2010-2011

Année	Nombre d'étudiants	Liste des activités/communications étudiantes
Année 2006-2007		
Année 2007-2008		
Année 2008-2009		
Année 2009-2010		
Année 2010-2011		

**38) Accès des diplômées et diplômés du programme de baccalauréat aux programmes de Maîtrise dans d'autres universités**

Le profil de votre programme spécialisé (ou avec spécialisation) ouvre-t-il la voie directement aux études de maîtrise? Sinon, exige-t-on une propédeutique avant l'admission à la maîtrise? Le cas échéant, prière d'en fournir les raisons.

Et à titre d'information, le profil de votre programme avec majeure, si vous en avez un, ouvre-t-il la voie directement aux études de maîtrise? Sinon, peut-on pallier aux éléments manquants par une propédeutique pour l'admission à la maîtrise?

Vers quelles universités et quels programmes vos diplômées et diplômés se dirigent-ils?

**39) Nombre d'étudiantes et d'étudiants de l'intérieur et de l'extérieur qui sont attirés aux programmes de 2<sup>e</sup> cycle de l'Université de Moncton**

Le tableau 18 fait état du nombre de nouveaux étudiants de l'interne et de l'externe admis aux « programmes ciblés de 2<sup>e</sup> cycle » depuis sept ans. Durant la période recensée, ces programmes ont compté en moyenne 10 nouveaux inscrits par année dont 65%, des détenteurs de diplôme de l'Université de Moncton, et 35%, des étudiants fréquentant l'UdeM pour la première fois.

Puisque l'ensemble des données sur les admis aux programmes ciblés de 2<sup>e</sup> cycle sont fournies dans le tableau 18, vous n'avez pas à répondre à la question 39 du Formulaire-réponses.

**Tableau 18**  
**Nouvelles admissions aux programmes de cycles supérieurs, 2004-2005 à 2010-2011**

Programme	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Inscriptions moy par programme		Proportion par programme		
	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	Type	
	P	N	P	N	P	N	P	N	P	N	P	N	P	N	P	N	P	N	
B. en droit - M. adm. Publique	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0	2	0	0,4	0,4	50%	50%
B. en droit - M. adm. des affaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	5/0	5/0
B. en droit - M. études de l'environ.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0,0	0,0	0,1	0%	100%
Maîtrise en droit	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0,3	0,3	0,3	50%	50%
M. ès arts (histoire)	0	1	1	2	1	1	2	0	2	1	4	0	1	0	1,6	0,7	0,7	69%	31%
M. ès arts (sciences du langage)	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0,7	0,0	0,0	100%	0%
Maîtrise en français	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0,0	0,0	0,4	0%	100%
M.A. éduc. (enseign. ressource)	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0,4	0,0	0,0	100%	0%
M.A. éduc. (enseignement)	3	1	0	0	1	0	2	3	0	0	1	0	1	0	1,1	0,6	0,6	67%	33%
M.A. éduc. (administr. scolaire)	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0,6	0,4	0,4	57%	43%
M. ès arts (orientation)	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,6	0,0	0,0	100%	0%
M. ès sciences (chimie)	2	0	1	0	0	1	3	1	1	1	1	0	0	1	1,0	0,6	0,6	64%	36%
<b>Grand total</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>6,7</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	<b>65%</b>	<b>35%</b>

Type P = postule un autre diplôme (a déjà obtenu un ou plusieurs diplômes de l'Université de Moncton)

Type N = nouvelle admission à l'Université (provient d'une autre université)



#### 40) Toute information additionnelle ou renseignements pertinents liés à la section VI

##### VII Forces et faiblesses du programme et ses perspectives de développement

41) À la lumière des données et des informations partagées jusqu'ici et compte tenu des forces et des faiblesses de votre programme, prière d'articuler la vision de votre unité quant aux perspectives d'avenir et de développement de votre programme. N'hésitez pas de circonstancier vos propos avec des informations et critères qualitatifs et quantitatifs pertinents.

De plus, veuillez conclure vos propos en présentant votre propre recommandation sur l'avenir de votre programme, dûment justifiée, tirée des cinq possibilités suivantes émises par le Sénat académique le 29 octobre 2010 :

1. Le maintien du programme dans son état actuel;
2. Un plan de relance du programme;
3. Une proposition visant la transformation majeure du programme;
4. L'abandon du programme;
5. Toute autre option jugée porteuse d'une solution durable.

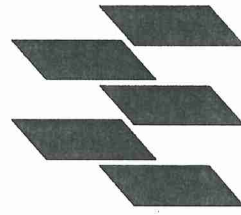
(Document de travail – Version du 18 octobre 2011)

**FORMULAIRE-RÉPONSES POUR LE QUESTIONNAIRE  
DU COMITÉ AD HOC DU SÉNAT ACADÉMIQUE SUR L'ÉVALUATION ET LA FORMULATION DE  
RECOMMANDATIONS SUR LA VIABILITÉ DE CERTAINS PROGRAMMES**

(Titre du programme) \_\_\_\_\_

Soumis par \_\_\_\_\_

Présenté le \_\_\_\_\_



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
**EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN**

## TABLE DES MATIÈRES

### I Introduction

### II Préambule

- 1) Buts et objectifs actuels du programme
- 2) Historique du programme et son évolution dans l'institution notamment à la suite des diverses évaluations externes
- 3) Évolution de la discipline au cours de la dernière décennie
- 4) Défis et obstacles rencontrés au fil des années
- 5) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

### III Critères pour juger de la pertinence sociale du programme en lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton

- 6) Types d'emplois / carrière des finissantes et finissants
- 7) Besoins de la société auxquels ce programme répond
- 8) Contribution de la recherche à l'avancement des connaissances et au développement social, économique et culturel de la société
- 9) Engagement citoyen des étudiantes/étudiants et finissantes/finissants à la diffusion et vulgarisation des connaissances et au développement social, économique et culturel de la société
- 10) Services à la collectivité du corps professoral
- 11) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

### IV Qualité et rendement du programme selon des critères et indicateurs précis

- 12) Taux annuel des diplômées et diplômés du programme par rapport à l'ensemble des diplômés à l'UdeM
- 13) Données comparatives du taux annuel des diplômées et diplômés du programme dans d'autres universités canadiennes
- 14) Commentaires sur les résultats et tendances des taux annuels des diplômées et diplômés des programmes ciblés
- 15) Ratio annuel des diplômées et diplômés par programme
- 16) Ratio d'inscriptions par crédits enseignés
- 17) Ratio annuel d'offre de cours à option dans le programme
- 18) Ratio de cours de 1<sup>er</sup> cycle livrés par des chargées et chargés de cours (3 tableaux pour refléter les niveaux)
- 19) Ratio de cours de 2<sup>e</sup> cycle livrés par des chargées et chargés de cours
- 20) Ratio d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeures et professeurs à temps plein



- 21) Données historiques sur le nombre de professeurs et professeurs par campus
- 22) Profil actuel du corps professoral de la discipline dans chaque campus
- 23) Allocation des autres ressources humaines à la discipline
- 24) Coût marginal du programme en crédits-professeur
- 25) Taux de placement/Taux de poursuite des études des diplômées et diplômés
- 26) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

#### **V Relation avec les autres programmes de l'Université de Moncton**

- 27) Exigences d'admission au programme de maîtrise
- 28) Nombre d'étudiants hors-discipline inscrits aux cours disciplinaires
- 29) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

#### **VI Rayonnement de la recherche et lien avec les études supérieures (5 dernières années)**

- 30) Contributions avec comité de lecture
- 31) Subventions obtenues
- 32) Autres contributions à la RDC (prix, distinctions, etc...)
- 33) Brevets
- 34) Circonstances particulières ayant influencé la progression des travaux RDC
- 35) Nombre d'étudiantes et d'étudiants au Baccalauréat embauchés par des professeurs ou professeurs afin de les intégrer à leurs recherches
- 36) Nombre d'étudiantes et d'étudiants à la Maîtrise embauchés par des professeurs ou professeurs
- 37) Activités étudiantes de recherches et de communications
- 38) Facilité d'accès des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton aux programmes de Maîtrise des autres universités
- 39) Nombre d'étudiantes et d'étudiants de l'intérieur et de l'extérieur attirés aux programmes de 2<sup>e</sup> cycle de l'Université de Moncton
- 40) Autres informations jugées pertinentes par l'unité

#### **VII Forces et faiblesses du programme et ses perspectives de développement**

- 41) Vision de l'unité quant aux perspectives d'avenir et de développement du programme

## I INTRODUCTION

Ce *Formulaire-réponses* accompagne le *Guide d'évaluation et questionnaire* du Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes.

Le *Guide d'évaluation et questionnaire* comprend 41 questions, certaines de nature qualitative, d'autres de nature quantitative, toutes cherchant à refléter le portrait de l'ensemble du réseau de l'Université de Moncton. Donc, à moins d'indication contraire, les questions de nature quantitative doivent refléter la somme des données des trois constituantes.

Vous constaterez que certaines des informations demandées sont déjà fournies dans le *Guide d'évaluation et questionnaire* donc vous n'aurez pas à répondre à ces questions (e.g. questions 12, 15, 16, 17, 28 et 39) dans le *Formulaire-réponses*. Ceci sera clairement indiqué dans les sections concernées.

Nous vous invitons de télécharger le formulaire-réponse, de le remplir et de le retourner en version électronique au président du Comité, Jean-François Richard à l'adresse [jean-francois.richard@umoncton.ca](mailto:jean-francois.richard@umoncton.ca). Le format WORD du document vous donne la souplesse nécessaire pour compléter les tableaux et fournir vos réponses dans les espaces prévues à cette fin. Libre à vous d'ajuster l'espacement du texte ou la mise en page au besoin.

Pour toute question concernant cette démarche, n'hésitez pas à communiquer avec le président du Comité, Jean-François Richard à l'adresse fournie plus haut.

Nous souhaitons recevoir le formulaire-réponses au plus tard le (date à définir).

Au nom du Comité, nous vous remercions de votre souci et diligence à répondre à ce questionnaire.

## **II PRÉAMBULE**

### **1) Buts et objectifs actuels du programme :**

### **2) Historique du programme et son évolution dans l'institution notamment à la suite des diverses évaluations externes :**

### **3) Évolution de la discipline au cours de la dernière décennie :**



**4) Défis et obstacles rencontrés au fil des années :**

**5) Toute information supplémentaire ou renseignements pertinents liés à la section II (si vous faites suite à une question spécifique, prière d'en préciser le numéro) :**

**III Critères pour juger de la pertinence sociale du programme en lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton**

**6) Types d'emplois / carrières des finissantes et finissants :**

**7) Besoins de la société auxquels ce programme répond :**

**8) Contributions de la recherche à l'avancement des connaissances et au développement social, économique et culturel de la société, particulièrement de la société acadienne :**

**9) Engagement citoyen des étudiantes/étudiants et finissantes/finissants à la diffusion et la vulgarisation des connaissances ainsi qu'au développement social, économique et culturel de la société, particulièrement de la société acadienne :**

**10) Services à la collectivité du corps professoral :**

**11) Toute information supplémentaire ou renseignements pertinents liés à la section III (si vous faites suite à une question spécifique, prière d'en préciser le numéro) :**

**IV Qualité et rendement du programme selon des critères et indicateurs précis**

**12) Taux annuel des diplômées et diplômés du programme par rapport à l'ensemble des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton :**

\*\*\* Cette question n'a pas besoin d'être répondue pour les données de l'Université de Moncton. Le tableau 1 du Guide d'évaluation et questionnaire fournit ces données pour votre programme. \*\*\*



**13) Données comparatives du taux annuel des diplômées et diplômés du programme dans d'autres universités canadiennes :**

Dans le tableau ci-dessous, veuillez inscrire les données des universités canadiennes avec qui votre unité a choisi de se comparer. Aussi, inscrire les données de votre programme à l'UdeM lesquelles se trouvent dans le tableau 1 du Guide d'évaluation et questionnaire.

**Tableau comparatif du taux des diplômées et diplômés du programme dans certaines universités canadiennes, 2001-2002 à 2010-2011**

(Formule utilisée: Taux annuel = Nombre annuel de diplômées et diplômés du programme / Total annuel des diplômées et diplômés de l'institution)

Universités	Programme	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne Annuelle
UdeMoncton												

**14) Commentaires sur les résultats et tendances des taux annuels de diplômées et diplômés du programme rapportés dans le tableau ci-dessus :**

**15) Ratio annuel des diplômées et diplômés par programme :**

\*\*\* Cette question n'a pas besoin d'être répondue. Le tableau 3 du Guide d'évaluation et questionnaire fournit les données pour votre programme. \*\*\*

**16) Ratio d'inscriptions par crédits enseignés pour les années 2005-2006 à 2010-2011 :**

\*\*\* Cette question n'a pas besoin d'être répondue. Les tableaux 4 et 5 du Guide d'évaluation et questionnaire fournissent les données pour votre discipline. \*\*\*

**17) Ratio annuel d'offre de cours à option dans le programme pour la période 2006-2007 à 2010-2011 :**

\*\*\* Cette question n'a pas besoin d'être répondue. Les tableaux 6a, 6b, 6c du Guide d'évaluation et questionnaire fournissent les données pour votre programme. \*\*\*

**18) Ratio de cours de 1<sup>er</sup> cycle dans la discipline principale d'un programme livrés par des chargées et des chargés de cours :**

Vous devez effectuer les calculs pour les sections a), b), c) qui suivent (si votre programme est de 2<sup>e</sup> cycle, passez à la question 19) :

- a) Formule du ratio pour l'ensemble du programme:  $\frac{\text{Crédits totaux de cours de 1}^{\text{er}} \text{ cycle livrés dans la discipline principale par des chargées.e.s de cours}}{\text{Crédits totaux de cours livrés dans la discipline principale du programme}}$

		Ratio de cours du programme livrés par des chargées et chargés de cours durant les cinq dernières années					Ratio des cours du programme livrés par des chargées.e.s de cours	
		2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011		
Crédits totaux de cours de la discipline principale livrés par des chargées.e.s de cours								
Crédits totaux de cours de la discipline principale livrés dans le programme								

- b) **Formule du ratio pour les cours 1000/2000 :** Crédits totaux de cours (niveaux 1000/2000) livrés dans la discipline principale par des chargés de cours  
Crédits totaux de cours (niveaux 1000/2000) livrés dans la discipline principale du programme

**Ratio de cours de niveaux 1000/2000 livrés par des chargés et chargés de cours durant les cinq dernières années**

	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Ratio de cours livrés par des chargés de cours	
	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 1000/2000 livrés par des chargés de cours	
Crédits totaux 1000/2000 de la discipline principale livrés par des chargés de cours												
Crédits totaux 1000/2000 de la discipline principale livrés dans le programme												

- c) **Formule du ratio pour les cours 3000/4000 :** Crédits totaux de cours (niveaux 3000/4000) livrés dans la discipline principale par des chargés de cours  
Crédits totaux de cours (niveaux 3000/4000) livrés dans la discipline principale du programme

**Ratio de cours de niveaux 3000/4000 livrés par des chargés et chargés de cours durant les cinq dernières années**

	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Ratio de cours livrés par des chargés de cours	
	Ratio de cours 3000/4000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 3000/4000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 3000/4000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 3000/4000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 3000/4000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 3000/4000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 3000/4000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 3000/4000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 3000/4000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 3000/4000 livrés par des chargés de cours	Ratio de cours 3000/4000 livrés par des chargés de cours	
Crédits totaux 3000/4000 dans la discipline principale livrés par des chargés de cours												
Crédits totaux 3000/4000 de la discipline principale livrés dans le programme												



**19) Ratio de cours de 2<sup>e</sup> cycle livrés par des chargées et chargés de cours (si votre programme n'est pas de 2<sup>e</sup> cycle, passez à la question 20) :**

Formule pour le ratio pour les cours de 2<sup>e</sup> cycle :  $\frac{\text{Crédits totaux de cours de 2<sup>e</sup> cycle livrés par des chargées et chargés de cours}}{\text{Crédits totaux de cours livrés dans le programme}}$

**Ratio de cours de 2<sup>e</sup> cycle livrés par des chargées et des chargés de cours durant les cinq dernières années**

	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargées de cours
	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargées de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargées de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargées de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargées de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargées de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargées de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargées de cours	Ratio de cours de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargées de cours			
Crédits totaux de 2 <sup>e</sup> cycle livrés par des chargées de cours											
Crédits totaux de cours livrés dans le programme											

**20) Ratio d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeures et professeurs à temps plein :**

Formule pour le ratio :  $\frac{\text{Total des étudiantes et étudiants inscrits à temps complet dans le programme}^1}{\text{Nombre de postes de professeurs temps plein}^2 \text{ affectés à la discipline dont relève le programme}}$

**Ratio d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeures à temps plein durant les cinq dernières années**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps complet dans le programme <sup>1</sup>					
Nombre de professeures et professeurs temporaires <sup>2</sup> dans la discipline principale du programme					
Ratio d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeures temporaires					
Nombre de professeures et professeurs réguliers <sup>2</sup> dans la discipline principale du programme					
Ratio d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeurs réguliers					

<sup>1</sup> Consulter le tableau 3 du Guide d'évaluation et questionnaire pour trouver les chiffres de votre programme (ceux-ci comprennent les étudiants des 3 campus).

<sup>2</sup> Conformément à la définition de la convention collective.

**21) Données historiques sur le nombre de professeurs et professeurs par campus**

**a) Campus d'Edmundston - Données sur le corps professoral de la discipline au cours des cinq dernières années**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de profs temporaires <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Nombre de profs réguliers <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Commentaires					

<sup>1</sup>Conformément à la définition de la convention collective.

**b) Campus de Moncton - Données sur le corps professoral de la discipline au cours des cinq dernières années**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de profs temporaires <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Nombre de profs réguliers <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Commentaires					

<sup>1</sup>Conformément à la définition de la convention collective.

**c) Campus de Shippagan - Données sur le corps professoral de la discipline au cours des cinq dernières années**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de profs temporaires <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Nombre de profs réguliers <sup>1</sup> dans la discipline principale du programme					
Commentaires					

<sup>1</sup>Conformément à la définition de la convention collective.

**22) Profil actuel du corps professoral de la discipline :**

**i) Profil du corps professoral de la discipline au campus d'Edmundston**

Corps professoral	Nombre de profs	Champs d'expertise	Commentaires
Chargées et chargés de cours			
Professeures et professeurs temporaires			
Professeures et professeurs réguliers			

**ii) Profil du corps professoral de la discipline au campus de Moncton**

Corps professoral	Nombre de profs	Champs d'expertise	Commentaires
Chargées et chargés de cours			
Professeures et professeurs temporaires			
Professeures et professeurs réguliers			

**iii) Profil du corps professoral de la discipline au campus de Shippagan**

Corps professoral	Nombre de profs	Champs d'expertise	Commentaires
Chargées et chargés de cours			
Professeures et professeurs temporaires			
Professeures et professeurs réguliers			



**23) Allocation des autres ressources humaines à la discipline :**

Ressources allouées à la discipline	Personnel non-professoral affecté à la discipline			
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010 2010-2011
Nombres de postes (réguliers et temporaires) de personnel de soutien				
Nombre de postes (réguliers et temporaires) de personnel technique et/ou professionnel				
Commentaires				

**24) Coût marginal du programme (en crédits-professeur) :**

Programme	Coût marginal établi par le Comité	Validation (O=oui N=non) Si vous ne validez pas le coût marginal établi par le Comité, prière de compléter les deux colonnes à droite	Coût marginal révisé par l'Unité	Explications du coût marginal révisé par l'Unité ou Commentaires sur le coût marginal établi par le Comité

**25) Taux de placement et Taux de poursuite des études des diplômées et diplômés :**

Formule du taux de placement :  $\frac{\text{Nombre de diplômées et diplômés ayant trouvé un poste}}{\text{Nombre total de diplômées et diplômés sondés}}$

Formule du taux de poursuite des études :  $\frac{\text{Nombre de diplômées et diplômés poursuivant leurs études}}{\text{Nombre total de diplômées et diplômés sondés}}$

Taux de placement / Taux de poursuite des études des diplômées et diplômés

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de diplômées et diplômés du programme <sup>1</sup>										
Nombre de diplômées et diplômés sondés										
Nombre ayant obtenu poste lié aux études <sup>2</sup>										
Taux de placement										
Nombre ayant obtenu poste non lié aux études										
Taux de placement										
Nombre ayant poursuivi études vers un autre diplôme ou aux cycles supérieurs										
Taux de poursuite des études										

<sup>1</sup> Consulter le tableau 3 du Guide d'évaluation et questionnaire pour trouver les chiffres de votre programme

<sup>2</sup> Afin de déterminer si le poste est lié aux études, prière d'utiliser une interprétation large de la chose (e.g. peu importe la discipline principale d'une ou d'un diplômé universitaire, elle ou il peut occuper un poste de nature généraliste qui sans être lié directement à ses études lui permettra néanmoins d'utiliser les nombreuses compétences transversales acquises dans le cadre de ses études universitaires.)

**26) Toute information supplémentaire ou renseignements pertinents liés à la section IV – Qualité et rendement du programme selon des critères et indicateurs précis (si vous faites suite à une question spécifique, prière d'en préciser le numéro) :**

**V Relation avec les autres programmes de l'Université de Moncton**

**27) Exigences d'admission à votre programme de maîtrise? (Si votre programme n'est pas de 2<sup>e</sup> cycle, veuillez cocher l'option S/O.)**

- un baccalauréat avec spécialisation \_\_\_\_\_
- un baccalauréat avec majeure \_\_\_\_\_
- autres exigences : \_\_\_\_\_
- S/O \_\_\_\_\_

**28) Nombre d'étudiants hors-discipline inscrits aux cours disciplinaires des programmes ciblés**

\*\*\* Cette question n'a pas besoin d'être répondue. Le tableau 15 du Guide d'évaluation et questionnaire fournit les données pour votre programme et discipline. \*\*\*

**29) Toute information supplémentaire ou renseignements pertinents liés à la section V (si vous faites suite à une question spécifique, prière d'en préciser le numéro) :**



**VI Rayonnement de la recherche et lien avec les études supérieures**

Sur la base des activités RDC de votre unité, veuillez fournir les informations relatives aux catégories suivantes pour les 5 dernières années de calendrier (2006 à 2010), selon le modèle exigé par la FESR dans le Dossier de renseignements personnels ([http://www.umoncton.ca/fesr/files/fesr/wf/wf/pdf/FESR\\_Renseignementspersonnels\\_1.pdf](http://www.umoncton.ca/fesr/files/fesr/wf/wf/pdf/FESR_Renseignementspersonnels_1.pdf)):

**30) Contributions à la RDC avec comité de lecture<sup>1</sup>**

**31) Subventions obtenues<sup>1</sup>**

**32) Autres contributions à la RDC (prix, distinctions, etc...)<sup>1</sup>**

**33) Brevets<sup>1</sup>**

**Résumé des contributions de votre unité à la RDC<sup>2</sup> pour la période 2006 à 2010 (années de calendrier)**

Catégories	Sommaire du nombre d'activités par année				
	2006	2007	2008	2009	2010
1. Contributions avec comité de lecture					
2.a) Publications					
2.b) Communications					
2.c) Créations					
2. Subventions obtenues					
4.a) Nombre					
4.b) Valeur en \$					
3. Autres contributions à la RDC					
3.a) Prix					
3.b) Distinctions					
4. Brevets					

<sup>2</sup> Le même article ne peut être compté plus d'une fois dans le cas où il y a plus d'un auteur dans la même unité.

**<sup>1</sup> En plus de compléter le tableau synthèse ci-dessus, prière de joindre au questionnaire les documents pertinents liés aux questions 30), 31), 32) et 33).**

**34) Circonstances particulières (congé de maladie ou de maternité, réorientation des travaux de RDC, etc.) qui ont influencé la progression des travaux RDC de l'unité durant la période en question :**

--

**35) Nombre d'étudiantes et d'étudiants au Baccalauréat embauchés par des professeurs ou des professeurs afin de les intégrer à leurs recherches (Si votre unité n'a pas de programme de baccalauréat, veuillez passer à la question 36) :**

Nombre d'étudiantes et d'étudiants embauchés par des professeurs et professeurs			
2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
			2010-2011

**36) Nombre d'étudiantes et d'étudiants à la Maîtrise embauchés par des professeurs ou des professeurs**

(Si votre programme n'est pas de 2<sup>e</sup> cycle, veuillez passer à la question 37) :

Nombre d'étudiantes et d'étudiants embauchés par des professeurs et professeurs			
2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
			2010-2011

**37) Activités étudiantes de recherches et communications (tous cycles confondus) depuis 5 ans :**

Activités étudiantes de recherches et de communications (tous cycles confondus), 2006-2007 à 2010-2011	
Année	Nombre d'étudiants
Année 2006-2007	
Année 2007-2008	
Année 2008-2009	
Année 2009-2010	
Année 2010-2011	

Liste des activités/communications étudiantes

**38) Accès des diplômées et diplômés de votre programme de baccalauréat aux programmes de Maîtrise dans d'autres universités.**

Le profil de votre programme spécialisé (ou avec spécialisation) ouvre-t-il la voie directement aux études de maîtrise? Sinon, exige-t-on une propédeutique avant l'admission à la maîtrise? Le cas échéant, prière d'en fournir les raisons. Et à titre d'information, le profil de votre programme avec majeure, si vous en avez un, ouvre-t-il la voie directement aux études de maîtrise? Sinon, peut-on pallier aux éléments manquants par une propédeutique pour l'admission à la maîtrise? Vers quelles universités et quels programmes vos diplômées et diplômés se dirigent-ils?

(Si votre programme n'est pas de 1<sup>er</sup> cycle, veuillez passer à la question 39)



**39) Nombre d'étudiantes et d'étudiants de l'intérieur et de l'extérieur attirés aux programmes de 2<sup>e</sup> cycle de l'Université de Moncton)?**

\*\*\*Cette question n'a pas besoin d'être répondue. Le tableau 18 du Guide d'évaluation et questionnaire fournit les données pour les programmes de 2<sup>e</sup> cycle pour la période 2004-2005 à 2010-2011.\*\*\*

**40) Toute information additionnelle ou renseignements pertinents liés à la section VI (si vous faites suite à une question spécifique, prière d'en préciser le numéro):**

**VII Forces et faiblesses du programme et ses perspectives de développement**

**41) *Vision de l'unité quant aux perspectives d'avenir et de développement du programme :***

**COMITÉ *AD HOC***  
**CHARGÉ DE RÉVISER LES PROGRAMMES D'ÉTUDES**  
**DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**COMPOSITION**

Vincent Basque (Campus de Moncton)	(Étudiant - discipline fondamentale)
Mathieu Lang (Campus de Moncton)	(Discipline professionnelle)
Francis LeBlanc (Campus de Moncton)	(Discipline fondamentale)
André Leclerc (Campus d'Edmundston)	(Discipline fondamentale)
Jean-François Richard (Campus de Moncton)	(Discipline professionnelle)
Marthe Robichaud (Campus de Shippagan)	(Discipline fondamentale)





UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le 4 octobre 2011

Monsieur Yvon Fontaine  
Président du Sénat académique  
Pavillon Léopold-Taillon  
Campus de Moncton

Monsieur le Président,

Je désire, par la présente, vous déposer une demande voulant que dorénavant le vice-recteur adjoint à l'enseignement (VRAE), M. Edgar Robichaud, ait le droit de présence au Sénat académique à titre d'observateur. Vous n'êtes pas sans savoir que plusieurs dossiers débattus au Sénat académique transigent par le bureau du VRAE à un moment donné et Monsieur Robichaud voit sa présence aux débats du Sénat comme avantageux dans l'exécution de son mandat.

Il est entendu que le vice-recteur adjoint à l'enseignement n'aura pas le droit de vote ni le droit à une voix délibérative, mais pourrait fournir de l'information pertinente, et ce, à la demande des sénatrices ou des sénateurs.

Je vous prie d'apporter cette requête aux assises du Sénat académique du 31 octobre prochain et je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Neil J. Boucher, Ph. D.  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
NJB/lg



Rubrique 14  
SAC-111031

## Normes linguistiques

### Renseignements sur la répondante ou le répondant

**\* 1. Quel est votre statut?**

- Professeure ou professeur régulier
- Professeure ou professeur temporaire
- Chargée ou chargé de cours
- Autre

**\* 2. Vous travaillez au Campus:**

- d'Edmundston
- de Moncton
- de Shippagan

**\* 3. Vous enseignez depuis:**

- plus de 20 ans
- entre 15 et 19 ans
- entre 10 et 14 ans
- entre 5 et 9 ans
- moins de 4 ans

**\* 4. Vous êtes:**

- une femme
- un homme

**\* 5. À quel niveau enseignez-vous? (plusieurs réponses possibles):**

- 1re année
- 2e année
- 3e année
- 4e année
- 5e année
- maîtrise
- doctorat

## Normes linguistiques

### 6. Comment évaluez-vous vos compétences en français?

	écriture	lecture	communication orale
excellentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
très bonnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
assez bonnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
faibles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



## Normes linguistiques

### Votre avis sur les normes linguistiques

**\*7. Que pensez vous de la qualité de la langue de la majorité des étudiantes et des étudiants?**

	écriture	lecture	communication orale (en contexte formel, exposé oral)
excellente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
très bonne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
assez bonne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre (vos commentaires à ce sujet)

**\*8. Connaissez-vous la politique linguistique?**

- oui  
 non

Si oui, que pensez-vous de cette politique?

**\*9. Connaissez-vous les normes linguistiques à appliquer lors des travaux écrits des étudiants ?**

- oui  
 non

Si oui, que pensez-vous de ces normes? Sont-elles trop sévères? Pas assez sévères?

## Normes linguistiques

### L'application des normes linguistiques

**10. Appliquez-vous ces normes lors de toutes les évaluations des étudiants ?**

oui

non

Si non, pourquoi?

**11. Disposez-vous des outils nécessaires pour l'application de ces normes?**

oui

non

Quels sont les outils qui pourraient vous aider?

## Normes linguistiques

### Vos suggestions au Conseil de la langue française

**12. Avez-vous des suggestions à faire au Conseil de la langue française de l'Université de Moncton qui favoriseraient l'atteinte de l'objectif général de formation :**

**Pouvoir s'exprimer en français, avec précision et clarté, tant oralement que par écrit (voir règlement 6.1)?**

**13. Quelles sont les modifications à apporter aux normes?**

**14. De quels outils ou formation auriez-vous besoin pour vous aider à appliquer les normes?**

**15. Autres commentaires:**